

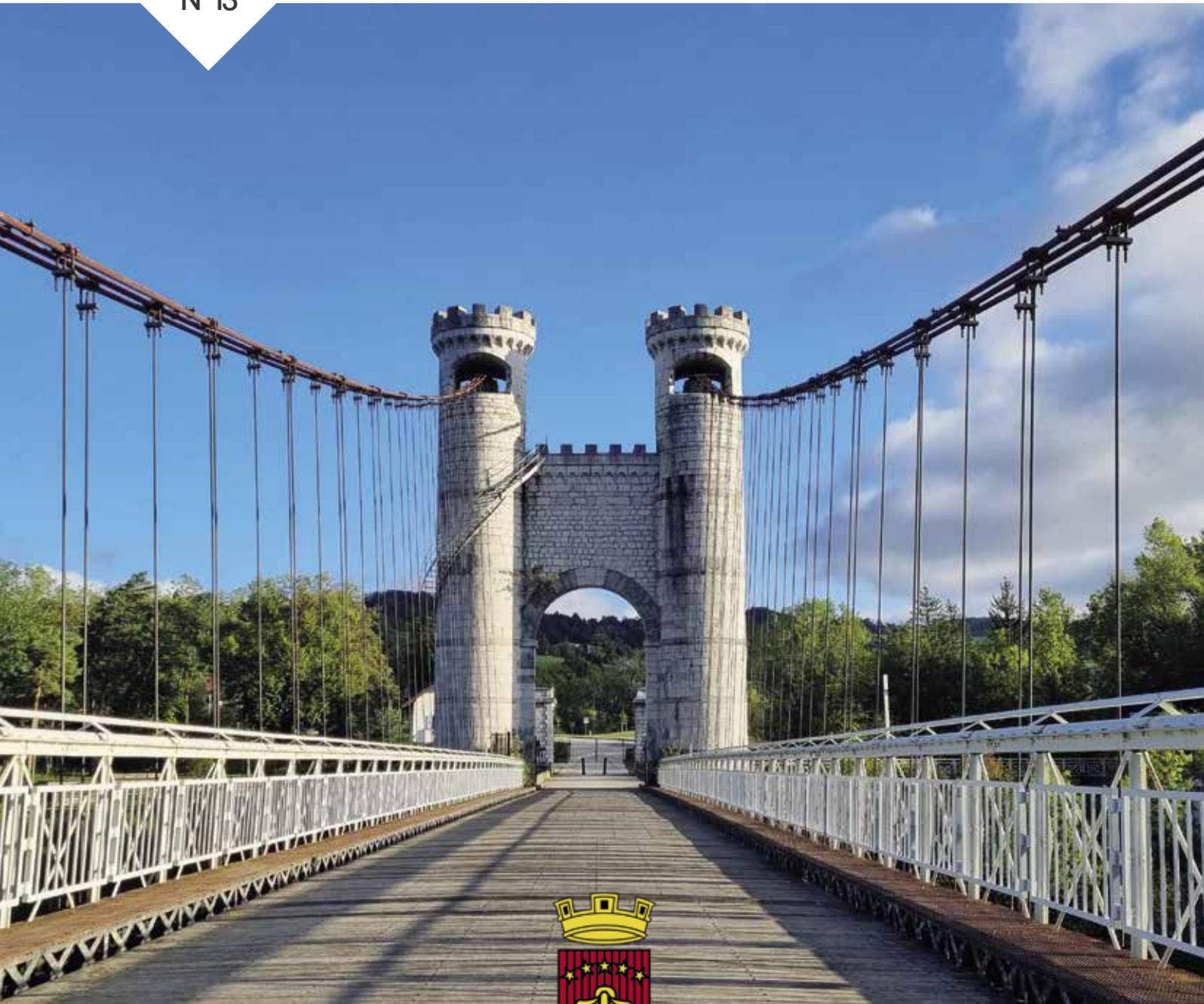


cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
AUTOMNE 2023

N°13



SOMMAIRE

	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME		
	Révision du PLU, suite...	4	
	Projet d'Aménagement Foncier Rural	4	
	Avis rendus par la commission urbanisme	4	
	Un chargé de mission Petites Villes de Demain	4	
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS		
	Signature du « Contrat Région »	5	
	Mise en gérance de l'hôtel-restaurant L'Ancolie	5	
	Des travaux de rénovation dans le gymnase	6	
	Une nouvelle salle de danse pour la rentrée	6	
	VOIRIE		
	Bilan des chantiers de l'été dans le centre-bourg	7	
	Aménagement de la RD 15 : un chantier complexe !	8	
	Mise à jour de la zone bleue	9	
	Grand'rue : renouvellement du plateau surélevé	10	
	Renforcement de la signalisation et des aménagements routiers	10	
	FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES		
	Mouvements du personnel communal	11	
	La commune recrute des agents pour la cantine	11	
	Recensement de la population 2024	11	
	Hommage à Catherine Barrachin	12	
	Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement	12	
	Rappel pour les travailleurs frontaliers	12	
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT		
	Vie du CCAS	13	
	Numéros d'urgence	13	
	Les Restos du cœur	14	
	Permanences itinérantes de l'UDAF	14	
	Semaine Bleue à l'EHPAD	14	
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE		
	Un bel été au centre de loisirs !	15	
	Visite de la gendarmerie par le périscolaire	16	
	Rentrée scolaire	16	
	ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	19	
	ZOOM : OCTOBRE ROSE	20	
	Soiré musicale et festive le 28 octobre		
	SPORT ET ASSOCIATIONS		
	Le forum des associations	22	
	Club de volley-ball de Cruseilles	22	
	Florian Chapeau remporte un titre de champion du monde	23	
	AKTBA à l'honneur cette année	23	
	Le Pass'Port revient pour la saison 2023-2024	24	
	Création d'un terrain de pétanque pour l'EHPAD	24	
	CULTURE ANIMATION TOURISME		
	Un beau 13 juillet aux Dronières !	25	
	Un nouveau système d'éclairage pour le théâtre	26	
	1 ^{er} Vide-Grenier du Haut Plateau	26	
	Septembre en or	27	
	L'association Soa-Gasy	27	
	Les journées des métiers d'art et de l'artisanat	28	
	Nos événements à venir	28	
	PROCHE DE VOUS		
	Des petits gestes simples pour une ville propre	29	
	Stop aux déjections canines	29	
	Le bien-être animal nous concerne tous !	30	
	Un groupe de travail autour de la MSP	30	
	Départ du Père Viju	30	
	Bienvenue au Père Martin Richard	30	
	Portes ouvertes des sapeurs-pompiers	31	
	Du bois de chauffage disponible pour être ramassé	31	
	Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie	32	
	Les voeux du maire le 5 janvier à 19h	32	
	Les urgences, c'est pas une évidence !	32	
	DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ		
	La recyclerie a ouvert ses portes	33	
	Installation de cendriers dans le centre-bourg	33	
	L'association "Ecoleaugique"	34	
	Un violent orage de grêle le lundi 24 juillet	35	
	REVUE DE PRESSE		
	Encore une belle fête de la musique cette année !	35	
	Mobilisation civique contre la violence	35	
	La garde républicaine à Cruseilles durant l'été	36	
	Une belle messe de l'Assomption aux Coudrets	36	
	Le vide grenier s'est tenu sous un soleil radieux	36	
	TRIBUNE LIBRE	37	
	ÉTAT CIVIL	38	
	INFOS PRATIQUES	39	
	AGENDA	40	



L'ÉDITO



**Chères Cruseilloises,
chers Cruseillois,**

Encore un bel été qui vient de s'achever !

Un été un peu similaire au précédent avec des épisodes de canicule et de nouvelles restrictions des usages de l'eau

dues à la sécheresse. Et tout comme l'an dernier, nous avons aussi profité de nombreux événements festifs qui nous ont permis de tous nous retrouver, notamment un magnifique 13 juillet délocalisé avec un feu d'artifice des plus réussis.

En dehors de ces parenthèses festives, l'activité est restée soutenue durant tout l'été au sein des services de la mairie et de l'équipe municipale. En effet, nous nous étions fixés comme objectif de réaliser les trois chantiers importants du centre-bourg à la période la plus calme de l'année en termes de fréquentation de celui-ci. Je pense que nous avons rempli le contrat et que vous avez tous pu constater l'effervescence dans laquelle a baigné Cruseilles durant les mois de juillet et août ! Il nous reste désormais quelques travaux de finition à terminer et les végétaux à planter quand la période sera favorable.

Vous trouverez dans ce bulletin un premier bilan de ces chantiers que nous compléterons prochainement par un point financier.

Parmi les travaux qui nous occupent encore et qui se poursuivront sans doute au-delà de l'année 2023, on retrouve l'aménagement de la route des Dronières qui a tardé à se mettre en bon ordre de marche tant les contraintes techniques sont importantes. Néanmoins, les entreprises sont aujourd'hui bien lancées et, malgré les imprévus, avancent à bon rythme.

Au-delà du suivi des travaux qui monopolise une bonne partie du quotidien, nous menons de front de nombreux dossiers.

Ce début d'automne verra la poursuite du programme de dynamisation de notre cher site des Dronières avec la recherche d'une gérance pour l'hôtel-restaurant l'Ancolie et la finalisation de l'étude d'aménagement de la nouvelle zone de détente. Nous préparerons aussi la création d'un parking de covoiturage, toujours sur la route des Dronières, et la sécurisation des entrées et sorties du futur centre de secours qui devrait être livré à la fin du 1^{er} semestre 2024.

Également, suite à l'acquisition de la « maison verte » sur la route du Suet, nous allons maintenant travailler le projet de Maison des Jeunes et des Associations avec un architecte.

Comme il est difficile de dresser une liste exhaustive de tous les dossiers et projets qui nous mobilisent en cette fin d'année, nous reviendrons vers vous dans le prochain bulletin avec le programme 2024 que nous sommes en train de finaliser.

Bien évidemment, nous restons lucides et vigilants concernant les finances communales, principalement face au contexte économique actuel qui demeure compliqué et qui le sera certainement encore en 2024. Mais il nous reste moins de trois ans pour mettre en œuvre le maximum d'actions pour notre belle commune ; c'est pourquoi nous n'avons pas de temps à perdre ! De plus, en cette période difficile où les entreprises locales commencent à peiner à trouver des chantiers, il nous semble primordial, en tant que collectivité, de les soutenir en continuant à investir afin de les aider à passer le cap difficile qui se dessine.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas céder à la morosité ambiante et continuer à avancer car « après l'orage vient le beau temps » et justement « c'est pendant l'orage qu'on connaît le pilote » !

Aussi, gardons le moral et continuez à nous faire confiance ! **Vous le verrez, les mois qui arrivent promettent encore de beaux rendez-vous avec, en particulier, notre nouvel événement « Octobre Rose » le samedi 28 octobre, la soirée d'accueil des nouveaux habitants le 16 novembre** et tant d'autres festivités organisées par nos dynamiques associations qui ont repris leurs activités. Nous comptons sur vous tous pour faire de ces manifestations des réussites !

Enfin, je terminerai cet édito en souhaitant une excellente année scolaire à tous nos écoliers, petits et grands, qui ont retrouvé leurs établissements le 4 septembre 2023. Cette rentrée a été un peu particulière pour nos élèves de l'école élémentaire publique qui ont dû patienter deux semaines avant de pouvoir intégrer leurs classes définitives, dans l'attente justement d'une ouverture de classe supplémentaire. Mais tout est maintenant rentré dans l'ordre et l'heure est au travail !

Je vous souhaite un bel automne et je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.
Bien à vous.

Votre maire

Sylvie Hermillod



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME



Révision du PLU suite...

Depuis l'approbation du PLU, nous avons souhaité vous tenir régulièrement informés de l'évolution des recours reçus. Ainsi, au 22 septembre 2023, nous avons 9 recours contentieux en cours.

Avec 6 recours gracieux déposés auxquels nous avons répondu, seulement 3 se sont transformés en recours contentieux. Par déduction, 6 requérants ont déposé directement un recours contentieux.

Ces dossiers ont bien sûr un impact sur le budget communal puisque nous sommes assistés d'un avocat pour notre défense. En effet, ses honoraires ne sont pris en charge que partiellement par notre assureur.

Rappel sur la durée de validité des certificats d'urbanisme (CU) obtenus durant la révision du PLU

Pendant la révision du PLU, un certain nombre de demandes de CU a été déposé. Parmi elles, quelques-unes concernaient des terrains dont la destination a changé depuis l'entrée en vigueur du nouveau PLU.

Néanmoins, ces CU accordés permettent de cristalliser les droits à bâtir pour 18 mois à compter de la date de délivrance, donc de signature, du certificat d'urbanisme.

Aussi, un permis de construire complet doit impérativement être déposé dans le délai des 18 mois suivant la délivrance du CU correspondant pour en conserver ses droits.

Ces PC seront instruits selon les règles d'urbanisme en vigueur à la date de délivrance du CU.

Ces éléments sont tirés de l'article L 410-1 b du Code de l'urbanisme.

Toutefois, il est à noter que si une demande de permis de construire modifie l'équilibre et les enjeux du PLU révisé, cette dernière peut être refusée. Aussi, les services de l'Etat et la Chambre d'Agriculture sont consultés au préalable de toute décision concernant ces demandes particulières.

Enquête publique préalable au Projet d'Aménagement Foncier Rural sur la commune de Cruseilles du lundi 6 novembre 2023 au jeudi 7 décembre 2023

Monsieur André Penet, commissaire-enquêteur, vous recevra sans rendez-vous en mairie de Cruseilles lors des permanences suivantes :

- Lundi 6 novembre de 8h30 à 12h
- Jeudi 16 novembre de 15h à 19h
- Mercredi 29 novembre de 8h30 à 12h
- Jeudi 7 décembre de 14h à 18h



Avis rendus par la commission urbanisme du 1^{er} juin au 31 août

- 17 Déclarations Préalables : 16 ont été accordées et 1 est encore en cours d'instruction.
- 5 Permis de Construire (PC) ont été déposés dont 2 pour des maisons individuelles, 1 pour un abri agricole, 1 pour l'extension d'un chalet existant et 1 pour la réhabilitation et la construction de logements pour les emplois saisonniers du château des Avenières. Tous sont encore en cours d'instruction.
- 1 PC modificatif pour des modifications mineures sur un collectif existant.



**Un nouveau chargé
de mission
Petites Villes de
Demain recruté**

Le 16 août 2023, Alexandre Fernandez Dal Canto a rejoint le personnel communal pour une première mission d'un mois et demi. Il a mis à profit ce temps imparti pour finaliser le plan d'actions de la commune jusqu'à 2026.

Après un court séjour à l'étranger, il devrait de nouveau nous rejoindre début décembre pour poursuivre sa mission de chargé de projet pour le programme Petites Villes de Demain.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !



TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Signature du « Contrat Région » le 10 juillet à la CCPC

Référént de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, Cyril Pellevat a procédé à la signature du « Contrat Région » qui apporte aux communes un soutien financier en faveur de l'investissement pour la période 2022 - 2026.

Après une phase d'identification des projets d'investissement de chaque commune, il a eu le plaisir de valider l'accompagnement de 4 premiers projets sur les communes d'Andilly, Cuvat, Cruseilles et Villy-Le-Pelloux pour un montant total de 532 000 € dont 100 000 € pour la construction de notre centre technique municipal.

Merci à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Cyril Pellevat pour leur soutien !



La commune recherche une nouvelle gérance pour l'hôtel-restaurant L'Ancolie

Après l'acquisition début octobre du bâtiment par l'Établissement Public Foncier (EPF) et du mobilier par la commune, il est désormais temps de remettre en service l'activité de ce bel établissement.

La municipalité souhaite impérativement maintenir la fonction d'hôtel car il s'agit d'un service recherché par les personnes de passage à Cruseilles, surtout à proximité du bourg-centre.

Concernant la restauration, elle devra être de qualité, plutôt traditionnelle et accessible au plus grand nombre financièrement.

Nous recherchons donc un ou des gérants motivés qui travailleront leur projet en concertation avec la municipalité. Une première expérience dans la restauration est souhaitée et un investissement financier de la part de la future gérance sera indispensable. Il est à noter que la commune dispose de la licence IV qui était liée à l'établissement.

Vous pouvez d'ores et déjà adresser votre candidature motivée à mairie@cruseilles.fr

Les profils retenus dans le cadre d'une première sélection seront conviés à une visite du bâtiment.



Quelques travaux de rénovation dans le gymnase communal

Afin d'optimiser les dépenses énergétiques sans toutefois lancer un chantier conséquent que le budget communal ne permet pas pour l'instant, la municipalité a lancé quelques travaux cet été.

En premier lieu, nous avons ciblé notre action sur le chauffage du bâtiment. Ainsi, un désembouage général, jamais effectué depuis l'installation du système de chauffage actuel, a été réalisé pour un montant de 6 733 € TTC.

Nous avons également mandaté l'entreprise Fred 'Eau pour l'installation de vannes thermostatiques sur l'ensemble des radiateurs, le tout pour une somme de 6 784 € TTC.

Enfin, pour limiter la consommation d'électricité mais aussi pour améliorer l'éclairage de l'ensemble des salles, nous avons entrepris le remplacement de tous les luminaires par des équipements LED. Ces travaux ont été effectués en partie par nos agents et, pour les installations avec nacelle, par une entreprise d'électricité. Ils ne sont pas terminés à l'heure où nous écrivons ces lignes mais le montant total de ce poste s'élèvera à 71 372 € TTC.

Cette première étape devrait nous permettre de faire des économies significatives. Il faudra bien sûr envisager d'autres travaux de rénovation énergétique dans l'avenir.



Une nouvelle salle de danse pour la rentrée

Début juillet, alors que les associations sportives étaient au repos, nos agents municipaux se sont attelés à l'aménagement de la salle de danse du gymnase qui était à l'origine une salle de karaté.

Réfection de la peinture, pose d'un parquet, installation de vestiaires sur mesure et de barres mobiles et voilà une salle flambant neuve pour accueillir nos danseurs !

Merci et bravo à nos agents techniques, Fabrice et Pascal, ainsi qu'à notre employé jeune de l'été, Maxime, pour cette belle rénovation !

Le montant des fournitures pour ces travaux s'élève à 18 903 € TTC.





Bilan des chantiers de l'été dans le centre-bourg

Comme prévu, cet été 2023 a été fortement marqué par les travaux réalisés sur la place de la Fontaine, le parking des Remparts et dans la rue de la Charrière. Comme tout chantier, nous avons rencontré quelques imprévus mais les travaux se sont globalement bien déroulés. Même si tout n'est pas terminé, il est temps de faire le point sur chacun d'entre eux.

La place de la Fontaine :

A l'heure où nous écrivons ces lignes, les espaces verts ont été engazonnés, il restera donc à planter tous les végétaux, dont quatre beaux arbres de haute tige (Liquidambar), dès que les conditions météorologiques seront favorables à leur bonne reprise. Les mains courantes destinées aux deux escaliers ainsi que le garde-corps de la rampe PMR (Personne à Mobilité Réduite) seront installées courant octobre.

L'entreprise NGE doit également refaire la totalité des enrobés du cheminement piétons situé le long des deux bâtiments abritant les commerces.

A cette occasion, les regards en mauvais état seront changés et l'escalier au niveau du bar-restaurant La Loge sera complètement refait.

Ces travaux supplémentaires occasionnent un coût de 29 582 € HT, non prévu initialement.



Le parking des Remparts :

Le fil rouge de ce chantier aura été la construction du muret entre le trottoir et les propriétés privées.

En effet, chaque riverain a pu y aller de son commentaire sur l'édification de ce mur, démonté et refait à trois reprises tant les principes élémentaires de la construction n'ont pas été respectés... Bref, cela a mis de l'animation dans le quartier cet été !

Désormais, tout comme pour la place de la Fontaine, il reste les végétaux à planter dès que les conditions seront réunies.

Nous devons également mandater une entreprise pour crépir le mur et poser des couvertines, les devis pour ces travaux sont en cours.

Le carrefour de la rue de la Charrière avec la Grand'rue :

Comme annoncé en début d'été, ce chantier est le dernier à se terminer. A l'heure actuelle, la pose des pavés est presque achevée. Il restera également quelques arbustes à planter et la signalisation verticale et horizontale à effectuer. En concertation avec les services du Département, dont l'accord est requis sur la RD, un stop marquera le passage de la rue de la Charrière à la Grand'rue.



Au préalable de ces chantiers, nous vous avons demandé patience et civisme, vous avez joué le jeu et nous vous en remercions sincèrement ! Nous espérons que ces réalisations vous plaisent et que vous les jugez fonctionnelles. Quant au bilan financier, nous reviendrons vers vous quand tout sera terminé.

Aménagement de la RD 15 : un chantier bien complexe !

Malgré quasiment deux ans de préparation pour ces travaux compliqués, les surprises se succèdent...

Depuis le début du chantier le 19 juin 2023, il a fallu réétudier un certain nombre de paramètres pour conjuguer la pose des crapauducs et des parois de guidage avec la rénovation de la voirie, la mise en œuvre d'un plateau surélevé, la création d'une piste cyclable et d'une piste piétonne.

En effet, le passage de la théorie à la mise en œuvre sur le terrain s'est avéré plus complexe que prévu !

Le niveau du trop-plein du lac des Dronières étant déterminant en termes d'altimétrie, tout a dû être calé par rapport à ce dernier.

Au cours de nos investigations, nous avons constaté que les eaux pluviales des parkings du tennis se rejetaient directement dans le lac.

Aussi, nous avons décidé de créer un raccordement de celles-ci au réseau existant sur la route des Dronières pour un coût supplémentaire de 49 366 € HT.

De même, nous avons choisi de raccorder les eaux usées du club house au réseau existant pour un montant de 45 448 € HT, ceci n'ayant pas été fait lors de l'installation des bungalows en 2019.



Enfin, en cours de chantier, nous venons d'apprendre qu'une reprise de la surverse du lac est nécessaire afin d'ajuster son niveau, le coût sera de 17 000 € HT.

Après une longue période d'investigations supplémentaires mais nécessaires pour garantir un travail de qualité avec des installations qui fonctionneront, les entreprises Peron, Duclos et Chappaz sont en bon ordre de marche. Le chantier devrait donc avancer rapidement mais il est désormais certain qu'il se prolongera sur le printemps.

Dans l'automne, nous serons amenés à fermer la RD 15 au droit du lac des Dronières pour environ deux semaines afin de permettre les travaux en pleine chaussée.

La déviation « locale » se fera par la route des Gargues et le Département fléchera un itinéraire bis pour les véhicules en transit.



Mise à jour de la zone bleue



Suite à l'achèvement du parking du Pontet et à son passage en zone bleue, nous avons dû actualiser l'arrêté réglementant le stationnement de cette même zone sur l'ensemble du centre-bourg. Vous trouverez ci-dessus le nouveau plan de zonage avec le nombre de places disponibles.

Nous vous rappelons que le stationnement en zone bleue est gratuit, est limité à 2 heures sur l'ensemble du périmètre et nécessite obligatoirement la pose d'un disque bleu bien en vue derrière le pare-brise afin que notre ASVP ou la gendarmerie puisse contrôler la durée de stationnement.

Durant les différents travaux de voirie de cet été, nous en avons profité pour refaire les traçages les plus effacés, notamment dans la Grand'rue. Ainsi, toutes les conditions sont réunies pour que le fonctionnement de cette zone bleue se passe au mieux, nous vous remercions par avance pour le respect de ces règles !

Enfin, des disques bleus sont distribués gratuitement à l'accueil de la mairie et chez les commerçants, pensez à vous équiper si ce n'est pas déjà fait !

Renouvellement du plateau surélevé de la Grand'rue

Au terme de deux fermetures de la RD 1201 début août puis fin août, les travaux sont achevés.

Les pavés ont été remplacés par un revêtement en enrobé, lui-même recouvert ensuite d'une résine gravillonnée.

Les rampants ont été repris et marqués en « dents de requin » pour avertir les automobilistes de la surélévation. Pour lever tout doute, il ne s'agit pas de passages piétons.

Au cours des travaux, certaines questions ont circulé, c'est l'occasion ici d'y répondre.

Pourquoi ne pas avoir matérialisé en peinture des passages piétons sur le plateau surélevé ?

Ce plateau est en lui-même un immense passage piétons. Dessiner des passages piétons sur celui-ci, sachant que le nombre serait très limité au vu des règles, impliquerait que le piéton devrait se cantonner à ces passages matérialisés et ne serait plus à sa place sur le reste du plateau.

Cela remettrait totalement en cause le principe de zone prioritaire pour le piéton avec une vitesse limitée à 30 km/h.

Pourquoi ne pas avoir choisi une résine de teinte différente pour mieux marquer la différence avec l'enrobé ?

La teinte retenue se rapproche de celle des pavés des trottoirs et supportera bien le passage des quelques 17 000 véhicules par jour qui marquent en noir les bandes de roulement avec leurs pneus.

Une teinte plus orangée ou beige aurait été rapidement noircie pour un rendu peu esthétique et un renouvellement à envisager rapidement avec tout ce que cela implique, la fermeture de la route notamment et le coût.

En complément de ces travaux, pour améliorer la sécurité des piétons qui traversent le plateau, des panneaux clignotants à LED vont être installés rapidement dans

les sens montant et descendant pour indiquer la présence de piétons.

Enfin, les deux totems aux entrées de ville annonçant la zone 30 et la priorité donnée aux piétons vont être remplacés.

Le montant des travaux réalisés par l'entreprise NGE s'élève à 80 000 € HT.



Renforcement de la signalisation et des aménagements routiers dans certains secteurs de la commune

Nous essayons régulièrement de répondre à la demande des habitants en termes de sécurisation des piétons mais également des automobilistes.

Ainsi, quelques améliorations sont en cours à différents endroits.

Concernant le rond-point sur la RD 1201 au droit de l'école élémentaire, des panneaux clignotants à LED vont être installés pour mieux signaler le giratoire et permettre aux véhicules venant de la rue des Grands Champs une entrée plus sereine dans le rond-point.

Dans la Grand'rue, un panneau lumineux similaire sera implanté au niveau de la priorité à droite au droit du bar-restaurant Le 42 afin de mieux signaler les automobilistes arrivant de la route du Suet.

Sur le bas de la route de Chosal, un radar pédagogique a été installé avec une structure temporaire afin de tester le meilleur endroit pour faire ralentir les véhicules.

Quand l'emplacement le plus judicieux aura été déterminé, il sera fixé définitivement.

Enfin, concernant les travaux de plus grande ampleur, et donc plus coûteux, nous étudions actuellement la mise en place de ralentisseurs sur la RD 41 au niveau des Coudrets et des Lirons ainsi que l'installation d'un feu récompense pour sécuriser la priorité à droite à l'intersection entre la rue des Prés Longs et la rue des Grands Champs au niveau de l'école élémentaire.

Quand les travaux concernent les routes départementales, un avant-projet doit être systématiquement déposé au Conseil Départemental pour avis puis validation, ce qui prend un peu plus de temps. Ces travaux, s'ils sont acceptés, devraient être réalisés au printemps 2024.



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel communal du 1^{er} juin au 31 août 2023

• Service Administratif

- Recrutement d'Alexandre Fernandez Dal Canto, chargé de mission « Petites Villes de Demain » du 16 août au 30 septembre 2023.
- Emplois d'été 2023 : la commune a recruté Lina Damour en juillet et Carla Pelamatti pour le mois d'août.

• Service Technique

- Emplois d'été 2023 : la commune a recruté Maxime Vonin et Marceau Cleuvenot-Vanhelmon en juillet et Yoann Jannot pour le mois d'août.

• Service Enfance-Jeunesse et restauration scolaire :

- Départ en congé maternité d'Océane Avet-Le-Veuf à compter du 19 juin qui a été remplacée par Camille Leleu sur le poste de directrice du service.



Félicitations à Océane pour la naissance d'Anthea, qui est venue agrandir la famille !

- Recrutement de Baptiste Gehin en qualité d'adjoint au responsable du 30 juin au 31 août.
- Recrutement en CDD pour compléter l'équipe d'animation dans le cadre de l'accueil de loisirs d'été :
 - Typhaine Decaudin du 10 au 28 juillet
 - Clara Ben Abdelaziz du 5 au 24 juillet
 - Camille Moravski du 5 au 24 juillet
 - Nina Vanneste du 21 août au 1^{er} septembre
- Décès de Catherine Barrachin, animatrice périscolaire, survenu le 3 août 2023.

La commune recrute des agents de surveillance cantine :

La commune de Cruseilles recrute, dès à présent et jusqu'au 31 août 2024, 3 contrats non complets annualisés (environ 7h30 hebdomadaires) pour le temps méridien.

Horaires :

Lundi : 9h45 - 11h15 / 11h30 - 13h30

Mardi, jeudi et vendredi : 11h30 - 13h30

Diplôme(s) de l'animation souhaité(s)

Rémunération basée sur le 1^{er} échelon de la grille d'adjoint d'animation (1777,12 € brut à temps plein)

Contact : mairie@cruseilles.fr

Recensement de la population

LA MAIRIE RECRUTE

DES AGENTS RECENSEURS

pour la période du
18 janvier au 17 février 2024

PLUSIEURS POSTES À
POURVOIR

POSTULEZ

Renseignements
www.cruseilles.fr
ou 04.50.82.10.33

Recensement de la population 2024

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de chaque commune.

De cette enquête découle la participation de l'Etat au budget des communes, le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de commerces à ouvrir mais également le nombre de logements à construire, sans oublier le développement des moyens de transports.

Tous ces projets reposent sur la qualité de l'enquête et la connaissance fine de la population de chaque commune en termes de nombre mais aussi d'âge, de profession etc...

En bref, le recensement est essentiel, c'est pourquoi chacun doit y participer !

Hommage à Catherine Barrachin, disparue subitement pendant l'été

Le 3 août 2023, nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre le décès soudain de Catherine Barrachin. Catherine était employée au service enfance jeunesse de la commune de Cruseilles depuis 2019. Elle était une personne très volontaire, polyvalente, disponible et toujours prête à rendre service.

Mais au-delà de ses compétences professionnelles, elle était aussi un véritable rayon de soleil au sein du service. Toujours enjouée, Catherine voyait systématiquement le côté positif des choses et s'adaptait sans jamais rechigner ou se plaindre. Ses nombreuses qualités faisaient qu'elle était très appréciée de tous.

Lors de cette dernière rentrée, Catherine nous a beaucoup manqué ainsi qu'à ses petits élèves de CP qu'elle encadrait sur le temps méridien.

En mémoire de Catherine, avec ses collègues, nous avons planté le 4 septembre, près du CLAE élémentaire, un rosier qui produira, nous l'espérons, ses fleurs préférées.

Au nom de la municipalité de Cruseilles et de ses collègues, nous adressons nos plus sincères remerciements à Catherine pour son engagement au service de notre commune et renouvelons nos condoléances à sa famille. Bon vent Catherine, tu resteras dans nos cœurs.



Vous allez avoir 16 ans ?
Venez vous faire recenser à la mairie

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

► **Qui ?** Tous les Français âgés de 16 ans, filles et garçons
► **Où ?** A la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr)
► **Pourquoi ?** L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique

OBJECTIF CITOYEN
Le parcours de citoyenneté

www.defense.gouv.fr/jdc

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Vous avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou vous êtes titulaire d'un permis G ?
Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2022, les fonds frontaliers se sont montés à 1 286 962 euros.

Cette démarche très rapide et d'un grand intérêt pour les finances de la commune peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

VIE DU CCAS

Depuis la mise en place des permanences du mercredi, nous avons reçu 180 personnes et traité une cinquantaine de dossiers. Les problématiques abordées se répartissent de la façon suivante :

- Logement (demandes, renouvellements) : 150
 - Aide administrative (dossiers retraite, demandes d'aide en ligne, changements d'adresse) : 40
 - Soutien (conseils, orientation vers les professionnels) : 20
 - Difficultés financières/travail : 8
 - Contentieux (litiges locataires/propriétaires, voisinage) : 10
- Ceci n'est qu'un aperçu de l'activité qui comprend également le suivi des personnes, quelques visites à domicile...

Être au plus proche de vous permet de vous accompagner dans vos démarches et de vous aider à résoudre certains problèmes de la vie quotidienne.
N'hésitez pas à nous contacter.

INFOS PRATIQUES

Bon nombre de numéros d'urgence et d'écoute ont vu le jour. Nous vous donnons une liste non exhaustive, par thématique, qui peut vous être utile.

Santé

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous (ouverte la nuit, un dimanche ou un jour férié) : 32 37 / www.3237.fr

Mal-être - Soutien - Ecoute

- Fil Santé Jeunes :
0 800 235 236 / www.filsantejeunes.com
- Allo écoute Ado :
06 12 20 34 71 / www.alloecouteado.org
- SOS Amitié : 09 72 39 40 50 / www.sos-amitie.com
- SOS Crise : 0 800 19 00 00 / www.lestransmetteurs.org/plateforme-sos-crise
- SOS Surdus : sms au 06 74 74 51 71 / www.sos-surdus.fr (personnes sourdes et malentendantes) ou 114
- Handicap : 0 800 360 360 / handicap.gouv.fr/360 (personnes en situation de handicap en grande difficulté ou sans solution)

PERMANENCE DU CCAS

Les permanences ont lieu tous les mercredis de 14h à 16h, avec ou sans rendez-vous.

Différentes aides sont proposées : aide aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations...



Addictions

- Alcool Info Service :
0 980 980 930 / www.alcool-info-service.fr
- Drogues Info Services :
0 800 23 13 13 / www.drogues-info-service.fr
- Écoute Cannabis :
0 980 980 940 / www.drogues-info-service.fr
- Tabac Info Service : 39 89 / www.tabac-info-service.fr
- Joueurs Info Service :
09 74 75 13 13 / www.joueurs-info-service.fr

Harcèlement et violences

- E-enfance / cyberharcèlement : 30 18 / e-enfance.org
- Harcèlement scolaire :
30 20 / www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement
- Enfance en danger : 119 / www.allo119.gouv.fr
- Viols Femmes Informations : 0 800 05 95 95 / cfcv.asso.fr
- Violence Femmes Info :
39 19 / arretonslesviolences.gouv.fr
- Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

Préventions du suicide

- Souffrance Prévention du suicide : 3114 / 3114.fr
- Suicide Ecoute : 01 45 39 40 00 / www.suicide-ecoute.fr
- SOS Suicide Phénix :
01 40 44 46 45 / sos-suicide-phenix.org

Les Restos du cœur



Le passage hebdomadaire des Restos du Cœur rencontre, malheureusement, beaucoup de succès.

Plus d'une centaine de bénéficiaires sont inscrits et l'hiver approchant, la liste risque de s'allonger.

Nous rappelons que, pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre le mardi matin au parking du complexe sportif intercommunal pour vous inscrire ou joindre la responsable, Martine Lennon au 06 76 67 57 40.

Nous remercions tous les bénévoles qui s'engagent et qui contribuent aux aides apportées.

Permanences itinérantes de l'UDAF

Dans le dernier bulletin, nous vous annonçons un nouveau service de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), dès le 7 novembre, sous la forme d'un camion itinérant pour proposer des services de proximité aux habitants de Cruseilles et du territoire.

Ces services comprennent un accompagnement au numérique, des informations et un soutien aux tuteurs familiaux, un soutien aux aidants familiaux et un accompagnement à la gestion du budget familial.

Des problèmes techniques étant survenus, ces permanences ne pourront commencer qu'en début d'année 2024. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans le prochain bulletin.

En attendant ce service, vous pouvez vous rendre aux permanences du mercredi après-midi ou prendre rendez-vous avec Valérie Peray, adjointe en charge des affaires sociales, en contactant l'accueil de la mairie.



Mise à disposition d'un ordinateur à l'accueil de la mairie pour vos démarches en ligne

Depuis début août, un ordinateur est mis gratuitement à la disposition des habitants à l'accueil de la mairie de Cruseilles.

Cet équipement est destiné aux personnes autonomes qui souhaiteraient effectuer leurs démarches en ligne ou consulter leur messagerie par exemple, en cas de panne à la maison ou parce qu'elles ne sont pas dotées d'un équipement informatique.

Une imprimante est également disponible pour un besoin ponctuel et raisonnable.

En cas de difficultés avec l'utilisation des outils informatiques, il est possible de prendre un rendez-vous pour la permanence du CCAS le mercredi après-midi.



Semaine Bleue à l'EHPAD

L'EHPAD de Cruseilles a de nouveau participé cette année à la semaine bleue du 2 au 8 octobre.

Cette manifestation nationale se résume en quelques mots : « 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ».

Elle a pour but d'insuffler un nouveau regard sur le vieillissement, de renforcer les liens entre les générations et de nourrir la solidarité auprès des plus fragiles.



ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Un bel été au centre de loisirs !



Cet été, nous sommes partis à l'aventure, que ce soit, en juillet, avec les deux camps, et le thème « bienvenue au camping » au centre de loisirs, ou en août, avec le thème des « aventuriers en herbe ».

Les camps nous ont amenés à la découverte de notre beau département voisin, la Savoie. Basés au Bourget du lac pour la première semaine et à Lescheraines dans les Bauges pour la deuxième semaine, les enfants ont pu profiter d'un beau programme avec baignades, randonnées, visite d'un château, activité pirogue et aussi dégustation de glaces et veillées endiablées.

Le centre de loisirs a, quant à lui, misé sur les ressources de notre commune de Cruseilles et ses alentours, en allant faire une sortie escape game dans le Salève, en utilisant les structures des gonflés dans lesquelles les enfants ont

adoré glisser et rebondir, en profitant du parc des Dronières comme d'un immense terrain de jeu pour des animations en lien avec la nature, en allant faire de gros ploufs dans la piscine et en jouant les tarzans de branche en branche sur le parcours Tactiq'Aventure.

Nos petits aventuriers ont également participé à un tournoi de pétanque organisé par nos animateurs et le club de pétanque de Cruseilles ainsi qu'à une sortie organisée au parc des épouvantails, très appréciée par les petits comme par les grands.

La traditionnelle « soirée familles » a bien entendu tourné autour du thème du camping. Les animatrices en ont profité pour exposer les œuvres des enfants, et un spectacle a été présenté aux parents. Ensuite ce sont les familles qui sont entrées en scène avec l'élection de Miss et Mister camping. La soirée s'est terminée autour d'un buffet canadien permettant à chacun d'échanger dans la convivialité.

Si l'été s'est déroulé comme prévu, la rentrée scolaire a été un peu mouvementée puisqu'il a fallu attendre pendant 2 semaines la décision d'ouverture d'une classe supplémentaire en élémentaire.

Néanmoins, l'équipe s'est tout de suite mise au travail avec comme thème choisi pour cette année :

« L'art au périscolaire ».

Place donc à la créativité et à l'imagination pour répondre à la question : qu'est-ce que l'art ?



Les enfants du centre de loisirs ont visité la gendarmerie

Le 20 septembre, les enfants de la maternelle sont venus en voisins rendre visite aux gendarmes de la brigade de Cruseilles. Après un accueil chaleureux et une visite des locaux, ils ont pu découvrir le matériel utilisé à l'exception des armes bien sûr !

Après des échanges sur le métier de gendarme, les enfants ont pu essayer une partie de la panoplie des gendarmes.

Après le moment incontournable de la sonnerie des gyrophares dans la cour, les enfants ont quitté à regret la brigade avec, en souvenir, la rondache de l'unité.

Nul doute que cette visite aura suscité des vocations !
Merci à la brigade de Cruseilles pour ce bel accueil !



Rentrée scolaire : Le mot des responsables d'établissement



L'école primaire publique

Une rentrée différente pour les élèves de l'école de Cruseilles ce lundi 4 septembre 2023.

Les 446 enfants sont rentrés par niveau et n'avaient pas d'attribution de classe en attendant la réponse concernant l'ouverture d'une 17^{ème} classe qui est arrivée le vendredi 15 septembre en début d'après-midi.

Les enfants de maternelle ont pu être répartis en classe un peu plus tôt, dès le lundi 11 septembre.

Durant cette attente, les élèves ont travaillé différemment, ils ont commencé les apprentissages en rencontrant les enseignants de leur cycle d'apprentissage durant 2 semaines.

Les évaluations nationales ont été faites pour les CP, les CE1 et les CM1. Ce fut une expérience enrichissante humainement qui a permis à tout le monde de mieux se connaître.

Depuis ce lundi 18 septembre, un nouvel enseignant a été nommé, M. Revel qui a travaillé dans l'école l'an dernier. Chacun a trouvé sa classe, son enseignant et c'est parti pour une nouvelle année scolaire.

Stéphanie Pillet

L'école Saint-Maurice

Accompagnés d'un magnifique soleil, les 122 élèves de l'école Saint-Maurice ont fait leur rentrée ce lundi 4 septembre.

Quelques pleurs à essuyer pour les plus petits et nous voilà déjà repartis vers une année scolaire placée sous le signe des contes, de la mythologie grecque et des Jeux Olympiques.

Cette année, nous avons également fait le choix de travailler avec une nouvelle société pour l'anglais et c'est donc Claire, de Little Explorer, qui rejoint notre équipe.

Après quelques déboires pour avoir toutes les maîtresses et les animateurs, l'équipe est maintenant au complet et va pouvoir se lancer dans de nouveaux projets.

Sandrine Gourcerol

Le collège Louis Armand

Cette année, le Collège Louis Armand accueille 790 élèves. Après des travaux d'envergure du Conseil Départemental engagés au printemps qui vont se poursuivre au premier trimestre, les élèves pourront bientôt profiter d'un espace extérieur convivial et végétalisé supplémentaire.

Consécutivement à la mise en place du dispositif pHARe, l'an dernier, nous poursuivrons notre lutte implacable contre le fléau du harcèlement sous toutes ses formes par tous les moyens possibles, notamment et particulièrement avec l'appui des parents.

Dans un souci de permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux indispensables à la réussite dans les apprentissages, une nouvelle sixième se met en place avec une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français ainsi qu'une séance obligatoire de « Devoirs faits » pour tous les élèves. Ce dispositif est l'occasion de travailler en collaboration avec les enseignants de l'école de Cruseilles et de souder les liens école-collège à travers des pratiques pédagogiques.

Permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'École suppose qu'il puisse construire une relation aux autres et à lui-même respectueuse et positive. C'est en s'appuyant sur les savoirs, le droit et le développement des compétences psychosociales que nous favoriserons les comportements responsables et contribuerons à construire une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Notre dynamique équipe enseignante a engagé notre collège dans des projets innovants et dans de nombreux projets culturels, sorties, intervenants extérieurs et voyages qui pourront voir le jour notamment grâce au soutien du Conseil départemental et de nos proches partenaires que sont la CCPC, la commune de Cruseilles et l'association des parents d'élèves APECLA.

Au nom de tous les personnels du collège, je souhaite à tous les élèves une belle rentrée 2023.

Sylvie Quiblier



La MFR les Dronières

205 jeunes, des classes de 3^{ème} d'orientation en passant par les BAC PRO CGEA pour aller au BTS ACSE, c'est l'effectif du CFA-MFR les Dronières pour cette rentrée 2023-2024 !

A cela s'ajoute l'animation créée par les formations que nous accueillons dans notre maison comme, par exemple, la formation de « chien de troupeaux ».

Boostés par les très bons résultats aux examens, par la passion grandissante des jeunes pour les métiers de l'agriculture ... la « maison » est en effervescence.

Les projets sont toujours dans l'ADN de notre équipe de 33 salariés et de notre Conseil d'Administration.

Nos réseaux sociaux en témoignent et sont alimentés, chaque jour, pour que vous puissiez profiter de toute cette jeunesse en mouvement.

Les jeunes ont également pris possession de notre nouvelle annexe « notre POP UP » (que vous pouvez observer en passant par la route des Dronières).

Les années se succèdent et force est de constater que les besoins d'espaces évoluent.

Tout est là, ou presque ...

Les réalités économiques de notre territoire, les changements sociétaux pèsent parfois lourd dans notre fonctionnement. L'ensemble des établissements en formation professionnelle souffrent du manque de formateurs techniques. Pour nous c'est la recherche de « notre perle rare » le/la professionnel(le) passionné(e) par les cultures fourragères et l'accompagnement des jeunes... À bon entendre !

Nous voilà donc engagés dans cette belle année au plus proche de nos jeunes et de notre territoire !

Valérie Noël



La MFR des Ebeaux

Cette rentrée est marquée par une augmentation des effectifs. Pour faire face à cet essor, l'équipe et le Conseil d'Administration se sont adaptés en revoyant l'organisation du Centre de Formation des Apprentis avec notamment un renfort au niveau des ressources humaines.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Kévin Dujardin, formateur du champ professionnel automobile
- Maxie Porcheret, formatrice en Français
- Patrick Gaujac, formateur en Math-Sciences

Par cette augmentation des effectifs, l'équipe et le Conseil d'Administration ont souhaité répondre aux besoins de recrutement des professionnels du territoire.

L'équipe poursuit l'accompagnement des apprentis et des maîtres d'apprentissage afin de répondre à leurs besoins de formation et de montée en compétence.

Les familles seront également parties prenantes dans le cadre de cette collaboration qui place nos apprentis au cœur du système.

Deux nouveaux défis seront également à relever :

- La mise en place de la validation d'un bloc de compétence du TFP TEAVA à l'étranger. Pour ce faire, nous collaborons actuellement avec l'Association Nationale pour La Formation Professionnelle (ANFA), l'objectif étant de relever le défi ambitieux de construire le parcours certifiant du bloc en partenariat avec les acteurs locaux.
- La poursuite du travail entamé autour de la MFR de Demain. Cela fait plusieurs mois que les membres de la commission travaux collaborent avec un architecte pour réfléchir à l'infrastructure de demain.

Ce projet s'articulera autour de l'agrandissement, la modernisation et le confort des espaces.

Encore de beaux défis à relever pour tous les collaborateurs du CFA MFR LES EBEAUX !

Ensemble, formons les professionnels de demain !

Nadia Lainé



L'équipe de la MFR IMAA lors de la journée cohésion de début d'année.

La MFR IMAA

Après une année scolaire 2022/2023 particulièrement compliquée, la MFR IMAA sort de cette période de difficulté grâce à un gros recrutement tant sur les métiers de la maintenance automobile qu'aéronautique.

En effet, l'équipe de la Maison familiale a fait un important travail pour aller prospecter les entreprises en besoin d'apprentis et inciter les jeunes à rechercher un centre de formation qui serait en mesure de les emmener vers la réussite de leur projet professionnel.

Il est important de souligner que sans l'aide de la Mairie de Cruseilles, de la Communauté de Commune du Pays de Cruseilles, du Département ainsi que la Fédération Départementale des Maisons Familiales, la MFR IMAA n'en serait pas là aujourd'hui.

Des chiffres qui donnent du baume au cœur !

Cela fait quelques années que la MFR n'avait pas connu cela : 178 apprentis à la rentrée.

Dans la section automobile, le nombre d'apprentis est de 70 (20 en Bac Professionnel un an et 50 répartis sur les deux classes de BTS). En ce qui concerne les formations aéronautiques, le nombre d'apprentis est de 108 (52 en classes de Mentions complémentaires, 18 en Bac professionnel un an et 38 pour le cursus de Bac professionnel en trois ans).

Nous sommes également impliqués dans de beaux projets se déroulant à l'extérieur des murs de l'école.

En effet, nous faisons partie de l'Académie Aéronautique au niveau de la région Auvergne Rhône Alpes, nous sommes partie prenante de l'école de la mécanique de l'entreprise Dassault Argonay et des cours sont dispensés au Centre de Formation Professionnel Technique (CFPT) de Genève dans le cadre de la formation des CFC polymécaniciens option aéronautique.

Pour mener à bien toutes ces belles missions, nous sommes d'ailleurs à la recherche d'un formateur technique aéronautique.

Nous mettons tout en œuvre pour assurer des formations d'excellence aussi bien du côté automobile que du côté aéronautique.

Cette année, nous avons justement un jeune mécanicien qui a participé aux Worldskills, 47^{ème} édition de la compétition nationale des métiers qui a eu lieu à Lyon du 14 au 16 septembre. Compétition qui regroupe plus de 800 compétiteurs, représentant plus de 69 métiers, répartis en 9 villages et nous en sommes très fiers car il termine à la deuxième place ! Bravo à Mathis GIRAULT, vivant à Alby sur Chéran, qui a décroché la médaille d'argent.

Le Conseil d'Administration ainsi que toute l'équipe de la MFR IMAA le félicitent grandement.

Patrick Guyon



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

ACTUALITÉ DES COMMERCES

Un Carrousel à Cruseilles

Fin août, un nouveau commerce a ouvert ses portes dans notre ville. Situé entre le pub « Black Sheep » et l'église, le Carrousel est le nouveau salon de tatouage fraîchement inauguré.

Nouveau ? Pas vraiment.

Il s'agit en fait de l'ancien salon « La Witchcraft Factory », ouvert depuis 2019, qui fait peau neuve.

Nouvelle identité visuelle et nouveau nom. Une équipe soudée et professionnelle répondra à toutes vos attentes et fera de vos idées des projets pérennes et de qualité.

Venez vite découvrir leur univers, leur travail ainsi que leur boutique atypique.

Le Carrousel va démarrer, venez prendre votre ticket !

Le Carrousel tattoo

Tatouages avec et sans rdv

43 place de l'église 74350 Cruseilles

04 85 46 41 93



Société DLS Lucas Dechosal

Lucas Dechosal, 18 ans, titulaire d'un CAP Constructeur de canalisations Travaux publics et d'un CAP Conducteur d'engins Travaux publics vient de créer sa micro-entreprise de prestations de services, aménagements extérieurs et entretien.

- Entretien de chemins (remise en forme, coupes eau, curage de fossés..),
- petits travaux d'aménagement extérieurs (murs en gabions, parkings),
- entretien forestier (dessouchage, petit défrichage).

DLS : Dechosal Lucas Services,
153 rue du Lachat 74350 Cruseilles.

06 87 65 17 16

lucas.dechosal@hotmail.com



La cave aux amis déménage

Début octobre, La Cave aux Amis quittera la Grand'rue pour s'installer dans ses nouveaux locaux situés au 521 route des Dronières à Cruseilles, aux côtés de l'entreprise Lavorel Sanitaire et Chauffage.

Cette nouvelle cave, plus spacieuse, permettra à David et Francis, arrivé dernièrement dans l'équipe pour développer l'offre autour des spiritueux, d'accueillir plus confortablement leurs clients, dans un espace mieux adapté.

Un parking privé permettra aux visiteurs de se garer rapidement à proximité de la cave.

L'offre de vins, bières et spiritueux et produits d'épicerie fine sera élargie et de nombreux ateliers et soirées dégustations seront proposés tout au long de l'année.

Des vignerons partenaires viendront régulièrement faire découvrir leur production.

Enfin, la location de tireuses à bières pour les événements sera également proposée.

Ouverture espérée autour du 13 octobre prochain après les travaux d'aménagement.

Le mot de l'UCPC

Ca y est, nous voilà dans l'automne avec les prochaines fêtes de Noël en perspective.

Comme ces dernières années, les commerçants de l'Union des Commerçants du Pays de Cruseilles organisent la Tombola de Noël pour vous offrir de nombreux lots.

Elle aura lieu du 4 au 21 décembre et les grilles seront à récupérer chez vos commerçants.

Nous vous souhaitons à tous une belle fin d'année.

Zone bleue

Pour vous faciliter l'accès aux commerces, Cruseilles bénéficie de 169 places de stationnement gratuites identifiées en zone bleue dont 161 places réglementées à 2h maximum et 8 places réglementées à 10 minutes maximum.

Des disques bleus sont distribués à l'accueil de la mairie et chez les commerçants. Retrouvez plus d'informations dans l'article page 9.





ZOOM OCTOBRE ROSE

Cette année encore, la municipalité s'investit dans le cadre d'Octobre rose et vous convie à une **grande soirée concert et festive** le samedi 28 octobre 2023 au profit de l'association Jeune et Rose.

Au programme :

le duo piano-voix de Stina et Florence, le groupe FUNK YOU UP (Funk et Soul music), l'association des majorettes de Meythet, et DJ ALEX pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit.

The poster features the following text and graphics:

- Logo of the Municipality of Cruseilles and the Association Jeune et Rose.
- Text: **OCTOBRE ROSE SOIRÉE MUSICALE** with a pink ribbon icon.
- Text: **AU PROFIT DE L'ASSOCIATION JEUNE ET ROSE**
- Text: **SAMEDI 28 OCTOBRE 2023**
- Text: **SALLE SOCIO-CULTURELLE 130 AVENUE DES EBEAUX**
- Programme:
 - 18h30 Duo piano-voix CHARLY'S
 - 19h30 Les majorettes de Meythet
 - 20h30 Concert de FUNK YOU UP
 - 22h30 DJ ALEX
- Logos for 'ANIMATIONS ET ATELIERS' and 'BUVETTE RESTAURATION PAR GLOBE TRAITEUR'.
- Text: **ENTRÉE 10€ (GRATUIT - DE 12 ANS)**
- Text: **CARTE D'ENTRÉE EN VENTE À :** RADIO FMJ, L'ACCUEIL DE LA MAIRIE, LES SECRETS D'HORTENSE, TRENTE SEPT MÈTRE CARRÉ, CHEZ LES JUMELLES.

Vous pourrez vous restaurer sur place grâce à Randy et Julien de GLOBE TRAITEUR EVENTS (entreprise basée à Cruseilles) L'intégralité des bénéfices de la soirée sera reversée au profit de l'association JEUNE ET ROSE.

Pendant la soirée, l'association Jeune et Rose tiendra un stand où vous pourrez apprendre à pratiquer l'autopalpation grâce à son « atelier Pouet-Pouet ».

Vous pourrez également retrouver :

- l'association *Drôles de rames* (Annecy) que nous avons soutenue en 2020 et qui depuis collabore avec la municipalité,
- l'institut de beauté *Infiniment belle* (Cruseilles) pour la pose de vernis,
- le salon de coiffure *Au reflet de l'âme* (Saint-Jorioz) qui collabore avec l'association *Fake hair don't care* pour recueillir les dons de cheveux afin de faire des perruques. Osez vous faire couper les cheveux pour la bonne cause lors de cette soirée par Hélène Dorsi, sociocoiffeuse !

Nous vous attendons, en famille ou entre ami(e)s, pour passer une bonne soirée, soutenir cette association locale et lui donner les moyens de poursuivre ses actions auprès des jeunes.

Et pour que la fête soit plus belle, n'hésitez pas à porter une petite ou une grande touche de rose !

On compte sur vous !

Entrée 10€

En pré-vente à l'accueil de la mairie, Les Secrets d'Hortense, Trente Sept Mètre Carré, Chez les jumelles

QUELQUES CHIFFRES

Chaque année en France, 10% des cancers du sein sont diagnostiqués chez des femmes de moins de 40 ans (soit 5 000 cas dont 1 500 avant 35 ans) et ce chiffre semble malheureusement en augmentation.

Chez les jeunes femmes, les cancers du sein sont beaucoup plus agressifs. Ils se développent rapidement et sont plus difficiles à soigner.

Un diagnostic précoce est primordial. Pourtant le cancer du sein chez la jeune femme pâtit encore malheureusement souvent de retards de diagnostic car ce n'est pas ce à quoi

on pense - même pour de nombreux professionnels de santé - face à une patiente jeune.

En période de grossesse ou d'allaitement, le cancer est souvent confondu par les patientes et les soignants avec les modifications naturelles des glandes mammaires.

Il est donc important que les jeunes femmes connaissent les gestes de prévention tels que l'auto-palpation mammaire.

A savoir : Les hommes représentent 1% des cas de cancer du sein.

ATELIER POUETPOUET



Le Dr Mouhin Jomaa, vice-président du comité de Vendée de la Ligue contre le cancer et médecin dans un service de soins de support en cancérologie, en est convaincu : ce buste, « ce n'est pas un gadget ».

Les femmes peuvent adopter les bons gestes et apprendre à « avoir la bonne main au bon endroit ».

Le buste permet également de faire passer un message qui peut paraître paradoxal : l'autopalpation ne suffit pas.

Avant 50 ans, un examen clinique des seins doit être pratiqué tous les ans par un médecin généraliste, un gynécologue ou une sage-femme.

De 50 à 74 ans, le dépistage organisé du cancer du sein est proposé, sur invitation, à toutes les femmes.

Il s'agit d'une mammographie, gratuite, tous les deux ans.

Un suivi spécifique est mis en oeuvre pour les femmes présentant un risque élevé de cancer du sein.

JEUNE & ROSE

Auvergne-Rhône-Alpes

Créée en avril 2017, Jeune & Rose est née de la rencontre de 2 jeunes femmes, Christelle et Mélanie, dans les couloirs de l'hôpital à Bordeaux alors qu'elles étaient toutes les deux en pleine lutte contre un cancer du sein.

Ces jeunes mamans trentenaires ont fait face à la maladie avec beaucoup de questions et d'inquiétudes liées à leur situation sociale et familiale.

Aujourd'hui de nombreuses bénévoles, toutes patientes ou anciennes patientes ont rejoint les rangs. Jeune & Rose c'est aussi un réseau national de jeunes patientes qui s'entraident, partagent, relaient les messages de prévention.

Jeune & Rose a pour objectif d'accompagner les femmes touchées par un cancer du sein entre 20 et 45 car ces femmes font face à des problématiques spécifiques :

- Une vie personnelle perturbée : souvent en début de carrière, il est difficile pour ces jeunes femmes de garder le cap avec les traitements et les absences. Les espérances professionnelles s'éloignent, la reprise du travail est elle aussi un défi.

- Une vie familiale et sociale chamboulée.

- Des perspectives de maternité mises à l'épreuve : les traitements, tels que les produits de chimiothérapie par exemple, peuvent rendre infertile et mettent donc les projets de grossesse en suspend momentanément ou définitivement.

- Un impact sur la santé mentale : souvent les cancers du sein chez ces patientes sont concomitants avec l'arrivée d'un bébé. Psychologiquement, accueillir la vie et la maladie en même temps est très déstabilisant et peut occasionner de grands traumatismes et difficultés dans les relations mère-enfant.





SPORT ET ASSOCIATIONS



Le forum des associations s'est tenu le samedi 2 septembre au gymnase des Ébeaux

Cette dernière édition du forum des associations a été beaucoup plus fluide que les précédentes grâce aux inscriptions réalisées en amont par certaines associations.

En 2024, le forum se fera sous un autre format en privilégiant le contact avec les associations et les démonstrations des différents sports, sans doute sur l'ensemble des équipements sportifs.

Il devrait également se tenir plutôt vers la fin mai ou début juin pour permettre à chacun de réfléchir avant les inscriptions.

Merci aux associations pour leur présence et au comité des fêtes pour l'organisation !

Club de volley-ball de Cruseilles - CODC

Création : septembre 2021

Nombre d'adhérents : 47 sur la saison 2023-2024

Responsable : Lucas GIEL

Bureau : Emilien HOCQUET et Laurent NAMECHE

Le club de volley de Cruseilles a vu le jour en septembre 2021 au sein du Club Omnisport du District de Cruseilles (CODC).

Les dirigeants ont souhaité développer la pratique du volley sur une dynamique positive et conviviale.

La séance de sport se déroule tous les lundis de 20h à 22h dans la salle principale du gymnase des Ébeaux et est ouverte à toutes et tous à partir de 16 ans, quelque soit le niveau. Le déroulement des séances est pris en charge par certains des joueurs très expérimentés.

Pour la saison 2022-2023, la section comptait 39 adhérents (14 femmes et 25 hommes) de tous âges et de tous niveaux. Chaque année, la section compte de nouveaux membres qui peuvent compter sur les « anciens » pour partager leur expérience.

La section est désormais inscrite dans un championnat loisirs sur le bassin genevois. Le 18 novembre 2023, le club organisera une première rencontre interclubs loisirs.

Ce tournoi permettra de faire connaître la section auprès des autres clubs alentours.

N'hésitez pas à venir rencontrer les adhérents et à pratiquer le volley le temps d'une séance d'essai, un prochain lundi soir !

VOLLEYBALL
TOURNOI CODC

40€/EQUIPE

18 NOV

INFORMATIONS IMPORTANTES
DÉBUT DES MATCHS À 9H
PLACES LIMITÉES À 12 EQUIPES (6X6)
INSCRIPTION OBLIGATOIRE
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE
INSCRIPTION : VOLLEY-BALL@CODC.FR
GYMNASSE MUNICIPALE 126 AV. DES EBEAUX, 74350 CRUSEILLES

Félicitations à Florian Chapeau pour son titre de champion du monde de Scratch en para cyclisme remporté en Ecosse

Florian est un jeune homme de 20 ans atteint d'hémiplégie, c'est-à-dire qu'il souffre d'un manque de motricité sur la partie droite de son corps, à la suite d'un accident vasculaire cérébral à la naissance.

Depuis son enfance, il a toujours repoussé plus loin les limites de son handicap en pratiquant l'escalade et le cyclisme. Face au manque d'infrastructures pour lui permettre d'évoluer, ses parents ont créé une association dans le massif du Revard, au Montcel, baptisée Sport'dif.

Le vélo est sa passion mais ce n'est pas la seule. Florian Chapeau espère devenir agriculteur en Savoie.

Il conduit donc de front ses études d'agriculture et sa carrière de cycliste. Élève de BTS à la MFR des Dronières, il a mené son entraînement en parallèle de ses études et de son contrat d'apprentissage. **Un grand bravo à lui pour cette réussite liée sans nul doute à son courage et sa détermination et merci à l'équipe de la MFR des Dronières pour l'aménagement de ses horaires et son soutien.**

Florian sera à Paris l'an prochain pour les Jeux Olympiques.



AKTBA, Association de Kyudo Traditionnel du Bassin Annécien - CODC de Cruseilles une fois de plus à l'honneur cette année

L'équipe de France de Kyudo, composée de trois archers dont deux sont membres d'AKTBA, le club d'Annecy-Cruseilles (CODC), a brillamment remporté le championnat d'Europe de Kyudo 2023.

Cette compétition prestigieuse s'est déroulée le week-end des 22 et 23 juillet à Varsovie, en Pologne et a rassemblé les meilleurs archers venus de toute l'Europe.

Le Kyudo, ou Voie de l'Arc, est un art martial traditionnel japonais qui puise ses racines dans la tradition des samourais. C'est une discipline extrêmement exigeante, car elle demande de développer à la fois des qualités techniques, mentales, et esthétiques.

Cette année, la compétition a été particulièrement difficile car, pour la première fois, les épreuves ont commencé par des éliminatoires portant à la fois sur le nombre de touchés dans la cible, mais également sur la qualité du style, pour laquelle le jury composé de très haut gradés européens s'est montré très exigeant. Ceci pour démontrer qu'en Kyudo, la beauté du geste ne doit pas être altérée par le souci d'efficacité.

Frank Distelbrink et Alexandre Illi, les deux membres de AKTBA sélectionnés, en équipe avec un archer parisien, Vincent Payen, ont ainsi montré une maîtrise parfaite du geste et de l'esprit, mais également réaffirmé le haut niveau d'excellence du club AKTBA.

Ce n'est en effet pas la première fois que des pratiquants d'AKTBA Annecy-Cruseilles (CODC) montent sur la plus haute marche du podium.

Félicitations à l'équipe de France de kyudo et à nos champions, Alexandre et Frank, pour cette victoire méritée. Leur performance inspirera sans aucun doute les nouvelles générations d'archers et continuera de promouvoir l'esprit du Kyudo dans notre région et au-delà.





Moins de 18 ans ?
Envie de faire du sport à la rentrée ?

Bénéficiez d'une déduction de 50 €
pour votre inscription dans un club
grâce au Pass'Sport.

Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés et les étudiants boursiers.

www.sports.gouv.fr/pass-sport

Le Pass'Port revient pour la saison 2023-2024

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi, l'État a mis en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 6,7 millions d'enfants et jeunes adultes dans un club sportif, une association ou une salle de sport pour la saison 2023-2024.

Qu'est-ce que le Pass'Sport ?

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte pour financer tout ou partie de son inscription dans un club sportif volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise au titre de la saison 2023-2024.

Qui est concerné ?

Cette aide de l'État est destinée aux bénéficiaires nés entre :

- Le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) 6 à 17 ans révolus.
- Le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 6 à 19 ans révolus.
- Le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) 16 à 30 ans
- Les étudiants âgés au plus de 28 ans révolus qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2023-2024.

Où l'utiliser ?

Le Pass'Sport peut être utilisé auprès des structures éligibles suivantes :

- Les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.
- Les associations agréées JEP ou Sport et les structures du loisir sportif marchand (par exemple une salle de fitness, une salle d'escalade, un club de foot 5 ou une patinoire, etc.).

Comment cela fonctionne ?

Fin août 2023, un email a été envoyé par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques aux jeunes et aux familles éligibles. Cet email contient un code unique Pass'Sport permettant de bénéficier d'une déduction de 50€ au moment de l'inscription dans un club sportif éligible. Sur le portail « Pass'Sport » en ligne, vous trouverez toutes les informations utiles : carte des clubs, sports proposés et dès la fin août la possibilité de récupérer votre code si vous l'avez perdu. Rendez-vous dans le club de votre choix pour vous inscrire et bénéficier de l'aide Pass'Sport immédiate sur présentation de votre code personnel. La famille du sport s'ouvre à vous, pour votre plaisir et votre bien-être.

Plus d'informations : <https://www.pass.sports.gouv.fr>

Création d'un terrain de pétanque pour l'EHPAD

Début juillet, un agent municipal de Cruseilles et celui de Vovray-en-Bornes ont réuni leurs savoir-faire pour créer un terrain de pétanque pour les résidents de l'EHPAD de Cruseilles.

Merci à Laurent et Michel pour ce beau chantier collaboratif et à la CCPC qui a financé les fournitures.

Désormais, les résidents et le personnel de l'EHPAD vous donnent rendez-vous pour des parties de pétanque endiablées et vous rappellent qu'ils vous accueillent tous les mardis de 15h à 17h au Café du Salève.

N'hésitez pas à leur rendre visite !





CULTURE ANIMATION TOURISME

Un beau 13 Juillet aux Dronières !

Cette année encore, vous avez été très nombreux à participer à la traditionnelle fête du 13 juillet organisée par la municipalité. Le record de fréquentation a sans doute été battu !

Convivialité et bonne humeur étaient comme à l'habitude au rendez-vous.

En raison des travaux sur la RD15, les festivités se sont tenues sur le parking du skate-park.

Depuis quelques années, la municipalité avait le souhait de tester cet endroit qu'elle pensait plus adapté, notamment en termes de sécurité ; ce fut l'occasion !

Ayant recueilli de nombreux retours positifs concernant ce nouvel emplacement qui permet de fermer la route aisément, de regrouper les stands pour plus de convivialité, de disposer de places de stationnement toutes proches et d'un accès au lac très pratique, nous avons décidé que notre fête du 13 juillet se déroulerait là désormais.

Nous remercions chaleureusement les associations et commerçants présents pour la tenue des stands de restauration et des buvettes : Action Togolait, le Football Club de Cruseilles, le Tennis Club, l'Amicale du Village de Deyrier et Kebab Plaisir.

A 21 h, nous avons accueilli le défilé des sapeurs-pompiers qui nous ont rafraîchis avec leur camion équipé d'une auto-protection créant une bulle d'eau protectrice autour du véhicule pour faire face aux flammes en intervention.

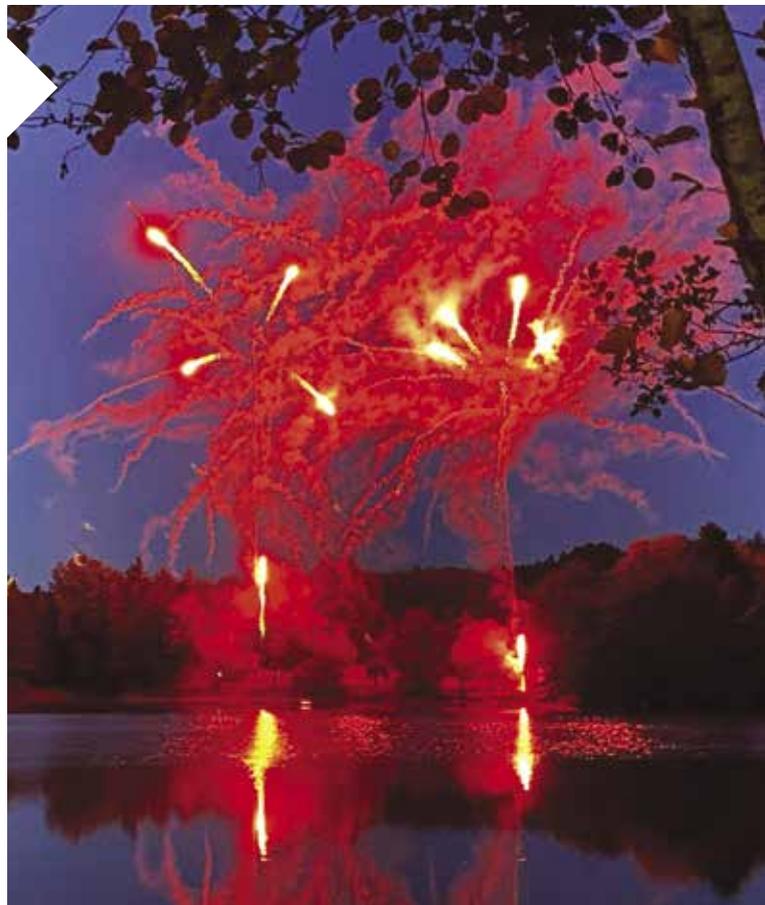
Le feu d'artifice s'est déroulé sans embûches et était magnifique à en croire les spectateurs, merci à Fêtes et Feux pour ce beau spectacle !

Durant la soirée, Objectif Nuit et l'orchestre Blue Note se sont partagés la scène pour nous faire danser une bonne partie de la nuit.

Enfin, merci à nos agents communaux qui ont travaillé aux aurores le 14 juillet pour effacer les traces de la fête de la veille et rendre les lieux accessibles aux visiteurs du centre nautique.

Le budget de ce 13 juillet s'est monté à 17 500 € TTC, soit 10 000 € pour le feu d'artifice et 7 500 € pour l'animation et la logistique (location des chapiteaux, du plancher et sonorisation).

Nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, même jour et même endroit !



La salle de théâtre s'est dotée d'un nouveau système d'éclairage

Le mardi 22 août, certaines associations utilisatrices de la salle de théâtre, Le Cercle de Magie, Lou Patoué du Salève, Le Chant du Pop-Corn et Les Sources de l'Art se sont réunies pour installer le matériel acheté par la mairie pour améliorer l'équipement de la salle.

Après la pose périlleuse des projecteurs LED, ils ont partagé un goûter canadien très convivial.

Nous les remercions pour leur participation et leur bel esprit d'équipe ! Le coût de ce nouvel équipement financé par la commune est de 3 692 € TTC.



1^{er} Vide-Grenier du Haut Plateau du 3 septembre 2023



Cette première édition ne pouvait pas mieux se dérouler.

Avec le soleil au rendez-vous, les exposants et visiteurs ont été conquis par la qualité de l'organisation et le confort qu'offre le cadre idyllique du parc du Centre Nautique de l'Espace Bernard Pellarin.

Pour certains, se fut l'occasion de le découvrir .

Nous nous étions fixé un objectif de 50 exposants et nous avons réussi à en réunir 57.

Nous leur sommes reconnaissants et pour les remercier de nous avoir fait confiance, ils bénéficieront de pré-inscription lors de notre prochaine édition.

Nous remercions également la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, ainsi que la mairie de Cruseilles sans lesquelles ce projet n'aurait pas pu se réaliser.

MERCI aux commerçants et à tous ceux qui ont relayé sur les réseaux sociaux pour que cela aboutisse à une affluence de plus de 2 000 visiteurs !

Toute la journée, nous avons été à l'écoute des exposants et des visiteurs sur leur retour d'expérience afin d'améliorer certains points pour nos prochaines éditions :

- Nous limiterons nos inscriptions à 100 exposants,
- Les visiteurs pourront rejoindre l'enceinte uniquement au lever du soleil,
- Une buvette sera déployée dans l'espace exposants.

En effet, personne, ni même le restaurant LE SANTO – Cruseilles ne s'était préparé à une telle affluence sur ce dernier jour d'ouverture du centre nautique.

Nous sommes déjà impatients de retrouver nos passionnés pour la prochaine saison !

Merci à tous et à l'année prochaine,
Le Staff HIGH ROLLER EVENTS
contact@highrollerevents.fr



Sensibilisation aux cancers de l'enfant avec « Septembre en or »

Durant le mois de septembre, vous avez certainement remarqué les rubans et les étoiles dorées positionnés à l'entrée et à la sortie de Cruseilles.

Ils étaient là pour faire connaître le mois mondial de sensibilisation aux cancers de l'enfant :

Septembre en Or

Chaque année, en France, ce sont plus de 2 800 nouveaux cas de cancers diagnostiqués chez nos enfants et ce sont plus de 500 décès recensés.

Les cancers pédiatriques ne sont pas des « mini-cancers » d'adultes et demandent une recherche spécifique.

Les associations et les collectivités haut-savoyardes se sont mobilisées cette année pour sensibiliser et aider les chercheurs à mettre fin à cette hécatombe.

La commune de Cruseilles a été heureuse et fière de soutenir cette cause.



Association Soa-Gasy

L'association Soa-Gasy, « bonheur des enfants de Madagascar », a été créée en mai 2011 en Franche Comté pour soutenir le Centre A.S.S.E.M.A (Association de Sauvegarde des Enfants de Madagascar) dans la banlieue de Tananarive, à l'initiative de parents ayant adopté des enfants malgaches.

Le siège de l'association a été transféré à Cruseilles en novembre 2021.

Le Centre A.S.S.E.M.A accueille des enfants en grande précarité de la campagne environnante qui peuvent rester plus ou moins longtemps ou retourner dans leurs familles dès que la situation le permet.

18 à 23 enfants peuvent être accueillis en permanence.

Quatre jeunes filles ont été reçues au baccalauréat en juin 2023.

À la rentrée, 22 enfants (16 internes et 6 externes) étaient présents au centre : 4 maternelles, 12 primaires, 5 collégiens et 1 lycéen.

Chaque année, Soa-Gasy organise différentes actions (repas malgache, tombola, vide-greniers, marché de Noël, paquets cadeaux en décembre, ventes d'artisanat) afin de récolter des fonds pour assurer chaque mois l'envoi d'un mandat international pour financer les besoins élémentaires du centre : le salaire de 3 employés, alimentation, scolarité, dépenses de santé, achat de vêtements et chaussures, la fête de Noël et quand cela est possible quelques sorties. Ainsi, par exemple, durant l'été 2022, les enfants ont vécu des moments incroyables en découvrent durant quelques jours l'océan indien et les joies de la plage à Tamatave.

Voici quelques-une des réalisations de l'association depuis 2011:

- En 2011 : achat de bancs, tables pour le réfectoire, installation de douches et toilettes,
- De 2012 à 2016 : réfection et clôture intégrale du mur d'enceinte avec portail, installation d'un puit, développement du jardin et aménagement du terrain,
- En 2016 : construction d'une seconde maison,
- En 2018 : installation de l'électricité,
- En 2019 : installation d'un château d'eau de réfection de la toiture du réfectoire,
- En 2021 : drainage du terrain.

L'association cherche de nouveaux soutiens (aides et dons) pour poursuivre son soutien au Centre A.S.S.E.M.A. Aussi, n'hésitez pas à les rejoindre et à contacter Lisiane Angelier au 06 18 44 35 54 pour avoir plus d'informations.

Journée des métiers d'art et de l'artisanat le 16 septembre

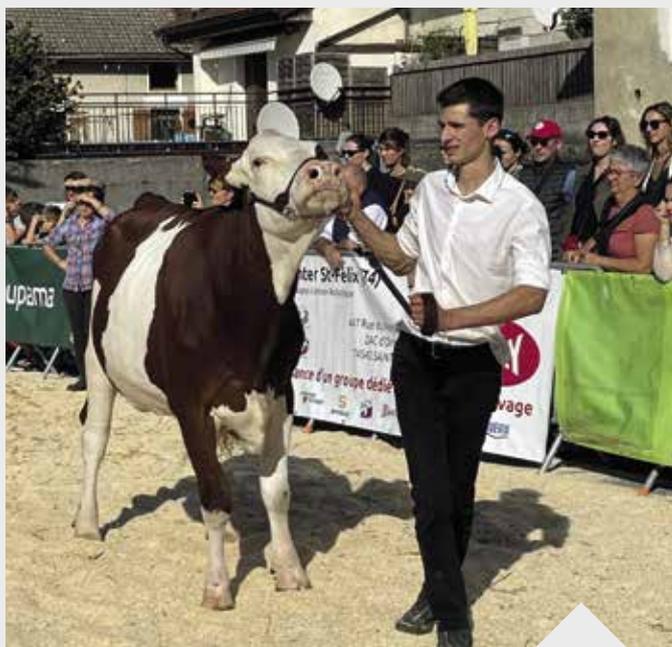
Le samedi 16 septembre 2023 a eu lieu la 3^{ème} journée des Métiers d'Art et d'Artisanat sur la place de l'Eglise.

Une trentaine d'artisans d'art ont présenté leurs créations durant cette journée. Nombre d'entre eux vous ont permis de découvrir ou de redécouvrir leur métier grâce à des démonstrations telles que le forgeron ou la potière.

Un grand merci à Marieke de l'Atelier-Boutique Marieke Création pour l'organisation de cet événement qui rencontre chaque année un succès grandissant.



NOS ÉVÉNEMENTS À VENIR



Le comice agricole se tiendra le dimanche 15 octobre 2023

Fort du succès de l'an dernier, les jeunes agriculteurs du canton de Cruseilles ont décidé de reconduire le comice agricole qui se tiendra cette fois-ci aux abords du complexe sportif intercommunal.

Aussi, ils vous attendent nombreux le dimanche 15 octobre, dès le début de matinée, pour admirer leurs belles vaches « pomponnées » qui vont concourir tout au long de la journée. Vous pourrez également déambuler sur le marché de producteurs et vous restaurer avec le pot-au-feu servi à midi dans la salle annexe du gymnase.

Enfin, les enfants profiteront de la très attendue mini-ferme.

Nous comptons sur le plus grand nombre d'entre vous pour venir soutenir et encourager nos jeunes agriculteurs si motivés et dynamiques à l'échelle de notre territoire !

CRUSEILLES
OUVERTURE DES PORTES 18H30 - SPECTACLE 19H30

SPECTACLE DE MAGIE

EDDY
&
GIANFRANCO

SAMEDI 28 OCT. 2023
AU GYMNASSE DES EBEAUX
SUR PLACE : BUVETTE, PETIT SNACK, SOUPE À LA COURGE MAISON



Billets en pré-vente en scannant le QR code ci-dessus à tarif réduit :
8 € adultes & 3 € les enfants.
Sur place : 10 € adultes (à partir de 14 ans) et 5 € enfants de 5 à 13 ans.

www.comitedesfetescruseilles.com comitedesfetescruseilles74350@gmail.com 06 61 89 77 17

COMITÉ DES FÊTES
DE CRUSEILLES

Retrouvez tous les événements
à venir dans l'agenda au dos
du bulletin.



PROCHES DE VOUS

Bien vivre à Cruseilles, c'est l'affaire de tous !

Campagne de sensibilisation aux petits gestes simples pour une ville propre

Depuis trois ans maintenant, la municipalité de Cruseilles met tout en œuvre pour embellir notre commune.

Face aux incivilités toujours plus nombreuses, nous avons décidé de lancer une campagne de communication pour rappeler les bons gestes à adopter afin de garder notre commune propre et agréable à vivre.

En effet, les mégots et déchets jetés sur les trottoirs, les crottes de chien non ramassées par les propriétaires des animaux ou encore les encombrants laissés sur les plateformes de tri gâchent notre quotidien.

Nous souhaitons sensibiliser la population afin que chacun fasse un effort pour maintenir un cadre de vie agréable, nous pensons que Cruseilles le vaut bien !

Aussi, nous comptons sur vous tous pour adopter un comportement civique et responsable ! De notre côté, d'autres actions seront mises en place, qu'elles soient incitatives ou répressives...



Les déjections canines dans les champs impactent la santé des vaches

Lors d'un précédent bulletin municipal, nous avons alerté les propriétaires de chiens sur l'impact des déjections canines laissées dans les prairies.

En effet, ces dernières entraînent chez les bovins une maladie grave, appelée néosporose, qui provoque des avortements chez les femelles gestantes.

Face à la recrudescence de chiens sur notre commune, en partie liée au développement de la population, nous sommes très inquiets quant aux risques encourus par les bovins et, par voie de conséquence, par nos exploitations agricoles.

Aussi, nous vous rappelons que les prairies sont des parcelles privées, que ce sont des cultures et qu'il est strictement interdit d'y laisser vos chiens y déféquer.

Toute déjection canine doit être ramassée par le maître de l'animal, où qu'elle se trouve.

Le non-ramassage d'une déjection canine peut entraîner une amende de 35 €.

Nous vous remercions par avance pour le respect de cette règle et comptons sur votre civisme.



Le bien-être animal, un sujet qui nous concerne tous !

Le sujet du bien-être animal n'est pas l'apanage des élevages en batterie ou autres types de systèmes décriés ; il s'adresse à tous ceux qui possèdent ou côtoient des animaux.

Il nous semble important de le rappeler car nous faisons face depuis quelques temps à de nombreuses « incivilités » sur les animaux.

Par exemple, un chien qui aboie toute la journée sans discontinuer, en dehors du fait que cela soit insupportable pour les voisins, est le signe d'un mal-être auquel il faut s'intéresser.

Autre exemple, jeter des canettes en aluminium dans les prairies, qui sont ensuite broyées par les faucheuses et ingérées par les vaches, cause des dégâts irréversibles sur le système digestif des animaux avec des hémorragies qui conduisent à leur mort.

Autre geste non anodin : laisser les chiens déféquer dans les champs entraîne chez les bovins une maladie grave causant des avortements (voir article page 29).

Enfin, que dire des apprentis coiffeurs qui s'essaient avec des ciseaux ou une tondeuse sur un chat qui passe ou même un cheval docile dans un champ voisin ? Ces animaux méritent le respect et la tranquillité.

Nous espérons que ce petit rappel permettra aux personnes concernées de revoir leurs pratiques...

Création d'un groupe de travail autour de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Afin d'échanger plus régulièrement entre acteurs du territoire pour ce qui concerne le domaine de la santé, il a été décidé de constituer un groupe de travail regroupant professionnels, élus et quelques patients.

Cette équipe se retrouvera chaque trimestre pour échanger sur les différentes problématiques rencontrées, les actions menées par les uns et les autres, les améliorations à apporter...

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, nous en ferons part au groupe de travail.

Le Père Viju a célébré sa dernière messe le dimanche 27 août 2023



Le dernier dimanche d'août, les paroissiens sont venus nombreux pour accompagner le père Viju lors de la célébration de sa dernière messe sur la paroisse Sainte Croix au Pays de Cruseilles.

En effet, il a été appelé à de nouvelles fonctions comme aumônier en Suisse.

Il a été chaleureusement remercié pour son investissement durant ces cinq années passées au service des habitants du territoire.

La Municipalité de Cruseilles l'a également remercié pour la collaboration constructive instaurée durant ces années mais aussi pour son ouverture d'esprit et sa bienveillance. Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Bienvenue au Père Martin Richard, nouveau curé de la paroisse

Le samedi 30 septembre s'est tenue en l'Eglise Saint Maurice la messe d'installation du nouveau curé de la Paroisse Sainte Croix au Pays de Cruseilles.

Présidée par Monseigneur Yves Le Saux, l'office a permis aux paroissiens d'accueillir le Père Martin.

Ce dernier, originaire du Tamil Nadu en Inde, a passé 6 ans au Cameroun avant d'intégrer, en 2008, la communauté de Saint François de Sales à Annecy.

Par la suite, il a été nommé prêtre à Pringy jusqu'en 2013 puis à Bons-en-Chablais. Après une parenthèse en Inde de 4 ans où il a enseigné, il a rejoint la Paroisse Sainte Croix au Pays de Cruseilles.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous !



Les sapeurs-pompiers de Cruseilles ont ouvert les portes de leur caserne le samedi 16 septembre

Comme chaque année, nos sapeurs-pompiers ont accueilli la population durant une journée avec des démonstrations et des ateliers pédagogiques.

C'est toujours un moment très attendu des enfants dont les yeux brillent à l'idée de prendre le volant du camion rouge ou de grimper à la grande échelle !

L'an prochain, les habitants pourront découvrir leurs nouveaux locaux puisque le centre de secours, en cours de construction sur la route des Dronières, devrait être livré vers la fin du premier semestre 2024.

En attendant, nous vous rappelons que les sapeurs-pompiers recherchent de nouveaux volontaires.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous renseigner par mail auprès du chef de centre : stephane.darne@sdis74.fr





CRUSEILLES

Soirée d'accueil des nouveaux habitants



VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023
à 19H30
SALLE SOCIO-CULTURELLE
130, avenue des Ebeaux

Réponse souhaitée avant le 13 novembre
à mairie@cruseilles.fr ou 04.50.32.10.33

Les habitants de Cruseilles peuvent récupérer du bois sur une parcelle communale

Fin septembre, la commune de Cruseilles a acquis une parcelle dont le bois a été coupé voilà quelques mois par l'ancien propriétaire.

Située au-dessus de la RD 1201 à la sortie de Cruseilles côté Saint-Julien-en-Genève, elle est encore jonchée de morceaux de bois de tailles différentes dont certains peuvent tout à fait être ramassés pour en faire du bois de chauffage de qualité moyenne.

Par ces temps difficiles, cela pourrait rendre service à certains... Aussi, les particuliers qui seraient intéressés pour récupérer, pour leur usage personnel bien évidemment, ces restes issus de la coupe des arbres par des bûcherons professionnels peuvent se faire connaître en mairie. Nous leur indiquerons alors l'accès qui conduit à la parcelle afin qu'ils puissent se servir.



Depuis le 1^{er} septembre 2023, la mairie a modifié ses horaires d'ouverture au public pour mieux vous servir

Afin de permettre l'accès aux services de la mairie de Cruseilles plus tardivement une soirée par semaine, la mairie est désormais ouverte jusqu'à 18h30 le jeudi.

Par contre, la fréquentation du vendredi après-midi étant plus limitée, elle ferme ses portes dès 15h30 ce jour-là.

A partir du 01/09/2023

Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi :

8h30–12h / 14h–17h

Mardi : Fermée au public

Mercredi :

8h30–12h / 14h–17h

Jeudi :

8h30–12h / 14h–18h30

Vendredi :

8h30–12h / 14h–15h30



 Suivez nos actualités sur la page Facebook l'application Intramuros et le site Internet de la mairie www.cruseilles.fr



Voeux du maire le 5 janvier à 19h

L'équipe municipale sera heureuse de vous recevoir en salle socio-culturelle le 5 janvier à 19h à l'occasion de la nouvelle année.

Au plaisir de vous retrouver pour échanger et passer un moment convivial.



Régulation de l'accès aux urgences. Les urgences, c'est pas une évidence !

Depuis le 30 juin 2023, l'accès aux urgences hospitalières est régulé.

En cas d'urgence, ne vous présentez pas aux urgences sans avoir, au préalable, composé le 15.

Un médecin-régulateur validera votre prise en charge ou vous réorientera vers le médecin de garde.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

**POUR SE SOIGNER,
ALAIN EST ALLÉ
CHEZ UN MÉDECIN
AU LIEU DE SE
RENDRE AUX
URGENCES**

LES URGENCES SONT RÉSERVÉES AUX CAS LES PLUS GRAVES. BESOIN DE SOINS IMMÉDIATS EN JOURNÉE OU LA NUIT ?

1 

J'appelle en priorité mon médecin traitant

2 

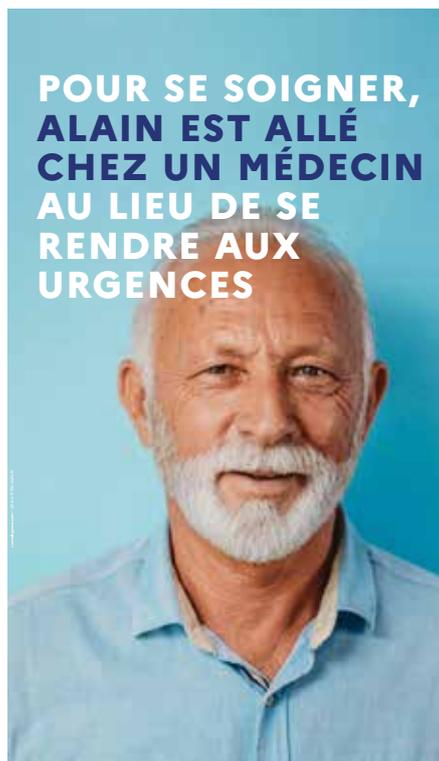
Si je n'en ai pas, je flashe ce code pour consulter un médecin

auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr
* Besoin de soins immédiats

3 

J'appelle le 15* avant de me déplacer aux urgences

* Un médecin pourra vous apporter des conseils et vous orienter vers la meilleure prise en charge.





DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ



La recyclerie a ouvert ses portes le samedi 7 octobre

La recyclerie « Sauvé d'la Benne » est née d'une collaboration entre Noémie Carra, toute fraîche présidente de l'association, et la municipalité de Cruseilles.

En effet, nous avons la volonté depuis le début de ce mandat de mettre en place ce type de service pour la population.

Avec l'achat de la Maison Gal sur la route des Dronières et ses grands volumes disponibles, nous avons vu là l'opportunité d'installer rapidement notre projet.

Noémie, très motivée, s'est tout de suite emparée du sujet en créant une association qui regroupe aujourd'hui six personnes au sein de son bureau. Cette dernière ne demande qu'à accueillir de nouveaux bénévoles.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec l'association par mail sauvedlabenne@gmail.com

La recyclerie est ouverte depuis le 7 octobre 2023, tous les mercredis et samedis de 14h à 19h et les jeudis de 9h à 12h.

Elle récupère, au local situé 20 route des Dronières, aux heures d'ouverture, les vêtements, les chaussures, la maroquinerie, le linge de maison, la vaisselle, la déco, les bijoux fantaisie, les articles de puériculture, de sport, d'animalerie, le petit électroménager, les ordinateurs, les petits meubles, les vélos, les outils, les livres, les cd, les dvd, les disques vinyles, la papeterie, les jeux... idéalement en état de fonctionnement ou réutilisables après une petite remise en état.

Tous ces objets seront ensuite revendus à bas prix.

Dans les prochains mois, la CCPC devrait installer un container directement à la déchetterie afin de récupérer sur place les objets encore utilisables.

L'aventure ne fait que commencer ; aussi, l'association s'adapte à la demande des usagers pour développer son activité.

L'aménagement du local a coûté 7 300 € TTC à la commune. Nous espérons que ce nouveau service répondra aux attentes de la population. Un grand merci à Noémie et aux autres membres de « Sauvé d'la Benne » pour leur travail et leur investissement !

Installation de cendriers dans le centre-bourg pour la collecte des mégots



Après vous avoir interpellés sur les nuisances et la pollution occasionnées par les mégots de cigarette jetés au sol, la municipalité a décidé d'aller plus loin en installant des cendriers de ville répartis dans le centre de Cruseilles aux endroits les plus stratégiques : bars, restaurants et autres commerces.

Savez-vous que l'on estime entre 20 000 et 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France ?

Au-delà de la pollution visuelle, ces déchets représentent surtout une source de pollution environnementale :

- le filtre contient des matières plastiques (acétate de cellulose) : un mégot peut mettre plus de dix ans pour se dégrader ;
- le filtre contient plusieurs milliers de substances chimiques (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb) dont certaines sont toxiques pour les écosystèmes ;
- un mégot jeté par terre et emporté par les eaux aura toutes les chances de rejoindre les mers et les océans.

Aussi, il est important de renforcer le civisme des fumeurs.

En effet, jeter son mégot n'est pas un geste banal mais bel et bien une action polluante qui pèse lourdement sur notre environnement et notre qualité de vie.

Un geste qui s'avère coûteux, tant pour la collectivité que pour la nature.

Aussi, des actions concrètes visant à prévenir cette pollution nous semblent primordiales telles que l'installation de ces cendriers dans le mobilier urbain et la mise en place de notre campagne d'information et de sensibilisation « Pour une ville propre ».

Il restera ensuite un dernier levier d'action en cas d'échec : la répression avec la mise en place d'une contravention pour sanctionner le geste de jeter des mégots sur la voie publique.

Pour terminer sur le devenir des mégots collectés, nous travaillons activement avec la CCPC à la sélection d'une filière de recyclage sérieuse.

L'association « Ecoleaugique » propose des mousseurs pour vos robinets

Cet automne, la commune de Cruseilles a décidé d'équiper l'ensemble des robinets du gymnase des Ebeaux de mousseurs afin de limiter leur consommation en eau.

Cette initiative est née de la rencontre de la municipalité avec l'association *Ecoleaugique* qui est venue présenter son activité.

C'est en mars 2010 que l'association *Ecoleaugique* est née du constat que l'écologie rime trop souvent avec restriction et perte de confort alors qu'il est possible de faire des gestes forts pour la planète sans s'en rendre compte.

Depuis le début des années 2000, nous savons que l'eau fait partie des grands challenges du futur car elle est vitale et nos besoins ne cessent de croître.

- L'été que nous venons de vivre est officiellement l'été le plus chaud de tous les temps, tout continent confondu.
- Depuis l'été 2022, nombreux sont les villes et villages en Haute-Savoie où l'accès à l'eau a été fortement menacé voire affecté avec des livraisons d'eau par camion.
- La communauté scientifique est unanime comme le prouvent les nombreux rapports du GIEC des dernières années.

Autant de raisons d'agir !

Sa mission :

Pour mener à bien sa mission et garantir 100% de satisfaction, les membres de l'association ont testé en conditions réelles et pendant plusieurs mois à chaque fois, la majeure partie des produits qui existent sur le marché français permettant d'économiser l'eau.

Ses objectifs :

- Permettre aux ménages ou aux collectivités de réaliser des économies importantes,
- proposer des produits aux prix les plus bas du marché, de qualité et durabilité irréprochables, « Made in France » ou « Made in Europe » et dont la traçabilité est garantie,
- proposer des produits dont l'installation est simple et rapide et qui n'induisent pas de perte de confort ni de changement des habitudes.

Le but de l'association s'intègre pleinement dans l'objectif 6 de l'ONU « eau propre et assainissement » mais l'association se veut locale (Haute-Savoie) pour un dialogue précis et au plus proche de ses interlocuteurs.

L'association, à but non lucratif, cherche à limiter au maximum ses frais de fonctionnement : pas de salaire, pas de note de frais... et reverse les éventuels bénéfices à des associations à but social ou environnemental de Haute-Savoie.

Quelques chiffres...

- Le besoin en eau va encore doubler d'ici à 2030 dans le monde.
- La douche représente en moyenne 39% de la consommation d'un foyer (si on ajoute les robinets, on atteint les 45% donc c'est dans la salle de bain et la cuisine qu'il faut intervenir !).
- Dans un foyer, la consommation est d'environ 25 m³ par personne et par an.
- Une maison équipée permet d'économiser au minimum 120 € par an pendant 10 ans (soit un total minimum de 1 200 €) pour une dépense initiale de moins de 15 €.

Comment vous équiper ?

Vous pouvez sélectionner les produits qui vous correspondent sur le site internet www.ecoleaugique.com. Cela ne vous prendra pas plus de 2 minutes par robinet et/ou par douche pour l'installation et vous permettra de réaliser une économie importante quasiment sans entretien.

N'hésitez pas à contacter l'association en remplissant le formulaire sur le site internet www.ecoleaugique.com ou en leur écrivant directement à l'adresse contact@ecoleaugique.com.



Un orage de grêle violent s'est abattu sur la commune le lundi 24 juillet

Les habitants de la commune de Cruseilles, ou ceux qui s'y trouvaient lors de cet événement climatique, ont subi de nombreux dommages.

Face aux diverses informations erronées qui circulaient, notamment concernant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, nous avons rapidement communiqué des informations sûres validées par les services de l'État en vue d'éventuelles demandes d'indemnisations des dommages causés par ces intempéries et les différentes procédures existantes à mettre en place.

Ainsi, tout ce qui concerne les sinistres causés par le vent et la grêle (toitures, voitures, etc.) ne rentre pas dans le cadre de la procédure catastrophe naturelle.

Les dommages causés par ces phénomènes sont couverts de manière obligatoire par la garantie tempête-grêle-neige prévue par les contrats d'assurance.

Tous les contrats d'assurance de biens (multirisques habitation, multirisques entreprise, multirisques automobile...) comportent une garantie obligatoire qui prend en charge les dégâts occasionnés par la tempête, la neige et la grêle.

Néanmoins, au vu des dégâts importants constatés chez les maraîchers, l'arboriculteur et le viticulteur de la commune, la municipalité a décidé de constituer, avec les éléments fournis par leurs soins, une demande d'indemnisation auprès la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, la Direction Départementale des Territoires et le Département de la Haute-Savoie afin de solliciter une aide de leur part.

Nous ne connaissons pas encore la suite qui sera donnée à cette demande.



REVUE DE PRESSE

Encore une belle fête de la musique cette année !

Grâce au beau temps, aux groupes musicaux, aux DJ, aux bars-restaurants de Cruseilles, aux associations, au soutien des gendarmes, des pompiers, des agents municipaux et... à votre présence nombreuse, cette nouvelle édition de la fête de la musique fut encore une grande réussite !

Bien sûr, il existe toujours quelques points à améliorer mais nous nous y activons. Merci à tous pour votre participation et rendez-vous le 21 juin 2024 !



Crédit photo : Maurice Sublet



Mobilisation civique des maires de France contre la violence le lundi 3 juillet

Répondant à l'appel de David Lisnard, Président de l'Association des Maires de France et des présidents d'Intercommunalités, la mairie de Cruseilles a organisé le lundi 3 juillet à 12h un rassemblement républicain destiné à relayer l'appel des Maires de France pour un retour au calme et au dialogue dans notre pays suite aux émeutes de fin juin.

Vous avez été nombreux à répondre à cet appel mais la photo ayant été prise à 12h précises, les retardataires n'y figurent pas, quart d'heure savoyard oblige !

Présence de la garde républicaine à Cruseilles durant l'été

Comme l'an dernier, nous avons eu de nouveau le plaisir d'accueillir deux gendarmes de la garde républicaine pour patrouiller sur notre commune fin juillet et courant août.

Accompagnés par nos gendarmes de la brigade de Cruseilles en VTT, ils ont principalement patrouillé sur le site des Dronières à la rencontre des promeneurs même si leur passage au marché dominical le dimanche 23 juillet a été fort remarqué !

Ces patrouilles permettent de sensibiliser la population au respect de nos sites naturels : ramassage des déchets, interdiction des feux au sol et barbecues hors emplacements municipaux, chiens à tenir en laisse...

Nous les remercions vivement pour leur présence qui ne sera sans doute pas possible l'été prochain en raison de la tenue des Jeux Olympiques de Paris où ils seront sûrement mobilisés.



Une belle messe de l'Assomption aux Coudrets

Le 15 août dernier, avec un temps idéal, nombreux sont ceux qui ont assisté à la traditionnelle messe célébrée à Notre Dame Des Coudrets.

Organisée par les membres de la Paroisse en collaboration avec la commune pour le nettoyage du site, ce beau moment de partage est devenu un rendez-vous incontournable, non seulement pour les paroissiens mais aussi pour les promeneurs qui apprécient cet endroit exceptionnel.

Cette année, nous avons été accompagnés par nos gendarmes à VTT qui ont veillé, dans le cadre du plan Vigipirate, à la sécurité durant l'office, nous les en remercions chaleureusement.



Le vide grenier s'est tenu le dimanche 10 septembre sous un soleil radieux

Avec pas moins de 323 exposants, la 27^{ème} édition du vide grenier de Cruseilles a encore remporté un vif succès avec une forte affluence.

Le comité des fêtes, organisateur de l'événement, a pu s'appuyer sur l'aide de l'association Action Togolait ainsi que sur celle des gendarmes de la brigade de Cruseilles-Valleiry et des services techniques de la commune pour la logistique.

Nous remercions les riverains du centre-bourg pour leur compréhension et leur bienveillance durant cette journée où la recrudescence de visiteurs cause un certain nombre de nuisances.





TRIBUNE LIBRE

Les listes minoritaires « Cruseillement Vôtre », « Elan Citoyen pour Cruseilles » et « Unis pour Cruseilles », ont décidées de fusionner. Cette nouvelle liste devient donc majoritaire en nombre d'électeurs représentés et est, pour l'instant, constituée des conseillers municipaux suivant :

Dunand Lionel
Jacquemoud Louis
Meyer Alexandra
Papes Robert
Rahon Bischler Sylvie.

Notre engagement pour répondre aux besoins de tous les habitants de Cruseilles est aussi fort que celui de l'équipe majoritaire.

Nous ne partageons toutefois par les mêmes priorités notamment au niveau des investissements, avec un endettement qui explose sous la municipalité actuelle.

N'ayant plus l'opportunité d'exprimer nos points de vue, à la suite de la suppression des réunions de la commission urbanisme (et à la disparition de la quasi-totalité des autres commissions de début de mandat), nous avons décidé de créer une union d'opposition.

En effet il est anti-démocratique de supprimer une commission que plus de 80% des communes utilisent et font vivre afin d'étudier les nouveaux projets immobiliers et de décider des éventuelles acquisitions foncières sur leur territoire. Ce fait donne tort à Madame le Maire qui a affirmé en conseil municipal que cette commission est illégale.

Donc ensemble nous défendrons plus efficacement nos points de vue sur les projets structurants de la Commune.

Réunis, nous exprimons également à l'occasion de cette rentrée de l'automne, nos condoléances et nos sentiments les plus sincères à la famille, aux amis et aux collègues de travail de la très appréciée, Catherine BARRACHIN, collaboratrice du service enfance-jeunesse, qui nous a quitté cet été.

Vos conseillers engagés pour le bien commun.



CRUSEILLES AUTREMENT POUR DEMAIN (Liste majoritaire)

Suite à la dernière tribune libre des listes d'opposition, nous tenons à rétablir la vérité et affirmer que toutes les tribunes libres ont été publiées sur la page Facebook de la mairie.

Encore faut-il que les élus d'opposition s'intéressent à cette page qui n'est qu'un moyen d'information de la population et non un outil de propagande comme ils le souhaiteraient...

Lors du dernier conseil municipal, nous avons appris le regroupement de certains conseillers d'opposition au sein d'une même liste mais nous n'avons pas compris laquelle !

Notre équipe, quant à elle, reste mobilisée avec la volonté d'œuvrer pour le bien-être de nos concitoyens et le développement harmonieux de Cruseilles. Nous accueillons volontiers les conseillers qui, comme Jérôme Jonfal, souhaitent s'investir pour l'intérêt général en mettant de côté leurs ambitions personnelles jusqu'en 2026.

L'heure est au travail et non à la campagne électorale qui viendra en temps voulu !

ÉTAT CIVIL

Bienvenue



Elisa SAHIN le 13 mars 2023

Énola RENONDINEAU le 1^{er} juin 2023

Swann CHALLIER le 16 juin 2023

Dalia SOUSA ARAUJO le 22 juin 2023

Joude VASSEUR le 12 juillet 2023

Mélio JOURDAN le 14 juillet 2023

Hugo BLUM le 31 juillet 2023

Andrea ALBERINO le 13 août 2023



Décès



Marie-Jeanne HUMBERT née BOREL

Le 12 mars 2023 à 63 ans

Lucienne COSTA née REY

Le 22 mars 2023 à 98 ans

Yvonne ISARD née PATTY

Le 24 mars 2023 à 103 ans

Marcel BAILLARD

Le 19 juin 2023 à 87 ans

Daniel GUTEKUNST

Le 5 juillet 2023 à 93 ans

Laurent SUBLET

Le 27 juillet à 58 ans

Catherine BARRACHIN

Le 3 août 2023 à 71 ans

Jean CHARRIÈRE

Le 4 août 2023 à 82 ans

Huguette SALLAZ née URBAN

Le 31 août 2023 à 83 ans

Claude MANCEAU

Le 6 septembre 2023 à 101 ans



Mariages



MARIE Emmanuelle
& BOUGET Ludovic
Le 24 juin 2023

HOSOTTE Pauline
& BOULICAULT Gaël
Le 1^{er} juillet 2023



BERLIOZ Margaux
& PICCIRILLI Lucas
Le 1^{er} juillet 2023



CIELASINSKA Bozenna
& FOUCHER Gilles
Le 15 juillet 2023



DUCHAMP Nadège
& PERRIN Rémi
Le 5 août 2023



MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles

Ouvert au public du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Fermé le mardi et samedi

Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr

SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :

04 50 32 10 33

SERVICE PASSEPORTS ET

CARTES D'IDENTITÉ : 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

SERVICE COMMUNICATION - SPORTS

ET ASSOCIATIONS : 04 50 66 76 43

GYMNASE : 06 65 51 94 75

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :

04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE

BERNARD PELLARIN : 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :

04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

COLLÈGE MONTESSORI : 04 50 68 96 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU

PAYS DE CRUSEILLES : 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :

04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 32 16 30

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :

04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :

04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :

09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES

(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :

04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :

04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :

04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :

04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :

04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :

04 50 32 38 78





AGENDA

OCTOBRE

- > **Dimanche 15**
COMICE AGRICOLE
Organisé par les Jeunes Agriculteurs
Parking du complexe sportif
- > **Vendredi 20 de 16h45 à 20h**
POINT ÉCOUTE JEUNES
Proposé par la mairie de Cruseilles
CLAE de l'école élémentaire
- > **Dimanche 22 à 12h**
REPAS SAUCE COFFE À EMPORTER
Organisé par les AFN
Salle annexe du gymnase des Ebeaux
- > **Dimanche 22**
CONCOURS DE TIR À L'ARC
Organisé par les Archers du Salève
Salle principale du gymnase
- > **Samedi 28 à 19h**
SPECTACLE DE MAGIE
Organisé par le Comité des Fêtes
Salle principale du gymnase
- > **Samedi 28 à partir de 18h30**
OCTOBRE ROSE - SOIRÉE CONCERT ET DANSANTE
Organisée par la mairie
Salle socio-culturelle
- > **Dimanche 29**
BOUM D'HALLOWEEN
Organisé par l'APE des écoles publiques
Salle principale du gymnase

NOVEMBRE

- > **Vendredi 3 de 15h30 à 19h30**
DON DU SANG
Organisé par Etablissement Français du Sang
Salle annexe du gymnase
- > **Vendredi 3 et 17 de 16h45 à 20h**
POINT ÉCOUTE JEUNES
Proposé par la mairie de Cruseilles
CLAE de l'école élémentaire

- > **Samedi 4 et Dimanche 5 de 10h à 18h30**
EXPOSITION CRÉARTS
Organisée par CréArts
Salle socio-culturelle
- > **Samedi 4 de 9h à 16h**
BOURSE AUX SKIS
Organisée par le Ski Club
Salle principale du gymnase
- > **Mardi 7 à 20 h**
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle consulaire de la mairie
- > **Samedi 11**
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
Organisée par la mairie
- > **Dimanche 12 de 9h à 15h**
BOURSE AUX JOUETS
Organisé par l'APE des écoles publiques
Salle principale du gymnase
- > **Vendredi 17 à 19h30**
ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Organisé par la mairie
Salle socio-culturelle
- > **Samedi 18**
TOURNOI DE VOLLEY
Organisé par le CODC
Salle principale du gymnase
- > **Dimanche 19 à 14h**
THÉ DANSANT
Organisé par l'APE des écoles publiques
Salle principale du gymnase
- > **Samedi 25 de 9h à 18h**
SALON DU BIEN ÊTRE
Organisé par Regard en soi
Salle annexe du gymnase
- > **Samedi 25 à 20h**
THÉÂTRE "LE PRÉNOM"
Organisé par Les Sources de l'Art
Théâtre de Cruseilles
- > **Dimanche 26 à 17h**
THÉÂTRE "5ÈME ÉTAGE"
Organisé par Les Sources de l'Art
Théâtre de Cruseilles

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates de vos prochains événements. Nous relaierons vos informations.

DÉCEMBRE

- > **Vendredi 1 et 15 de 16h45 à 20h**
POINT ÉCOUTE JEUNES
Proposé par la mairie de Cruseilles
CLAE de l'école élémentaire
- > **Samedi 2**
SOIRÉE TARTIFLETTE
Organisée par le Football Club de Cruseilles
Salle principale du gymnase
- > **Dimanche 3**
STAND SUR LE MARCHÉ AU PROFIT DU TÉLÉTHON
Organisé par le CMJ
- > **Samedi 9**
CONCERT "LES POLISSONS" POUR LE TÉLÉTHON
Organisé par Ecole de musique
Salle socio-culturelle
- > **Samedi 9 et Dimanche 10**
MARCHÉ DE NOËL
Organisé par Comité des Fêtes
Salle principale du gymnase

JANVIER

- > **Vendredi 5 à 19h**
VOEUX DU MAIRE
Salle socio-culturelle
- > **Vendredi 12 à 19h**
VOEUX DE LA CCPC
Salle socio-culturelle
- > **Samedi 13 à 20h**
CONCERT DU NOUVEL AN
De l'Harmonie Cruseilles - Le Châble
Salle principale du gymnase

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie
74350 Cruseilles
Horaires d'ouverture :
Lundi 8h30 - 12h 14h - 17h00
Mercredi 8h30 - 12h 14h - 17h00
Jeudi 8h30 - 12h 14h - 18h30
Vendredi 8h30 - 12h 14h - 15h30
e-mail : mairie@cruseilles.fr
Tél : 04 50 32 10 33
Facebook : Mairie de Cruseilles
www.cruseilles.fr



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements organisés par la municipalité ou les associations et d'être informés des changements de programme (report, annulation), consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros ou la page Facebook de la mairie.